

Pour la CPV SUN 40 :
47 rue J.A. Schumpeter
34 470 PEROLS
Tel : 04 67 64 99 60
Fax : 04 67 73 24 30

COMPLEMENT



PC4 : Notice descriptive du terrain et présentation du projet

Projet de parc photovoltaïque

Commune de Montchanin

Lieu-dit « Les Ecrasées »



Frédéric LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Sainte Claire
38000 GRENOBLE
Tel: 04 76 62 24 90
Fax 09 67 63 64 90

SOMMAIRE

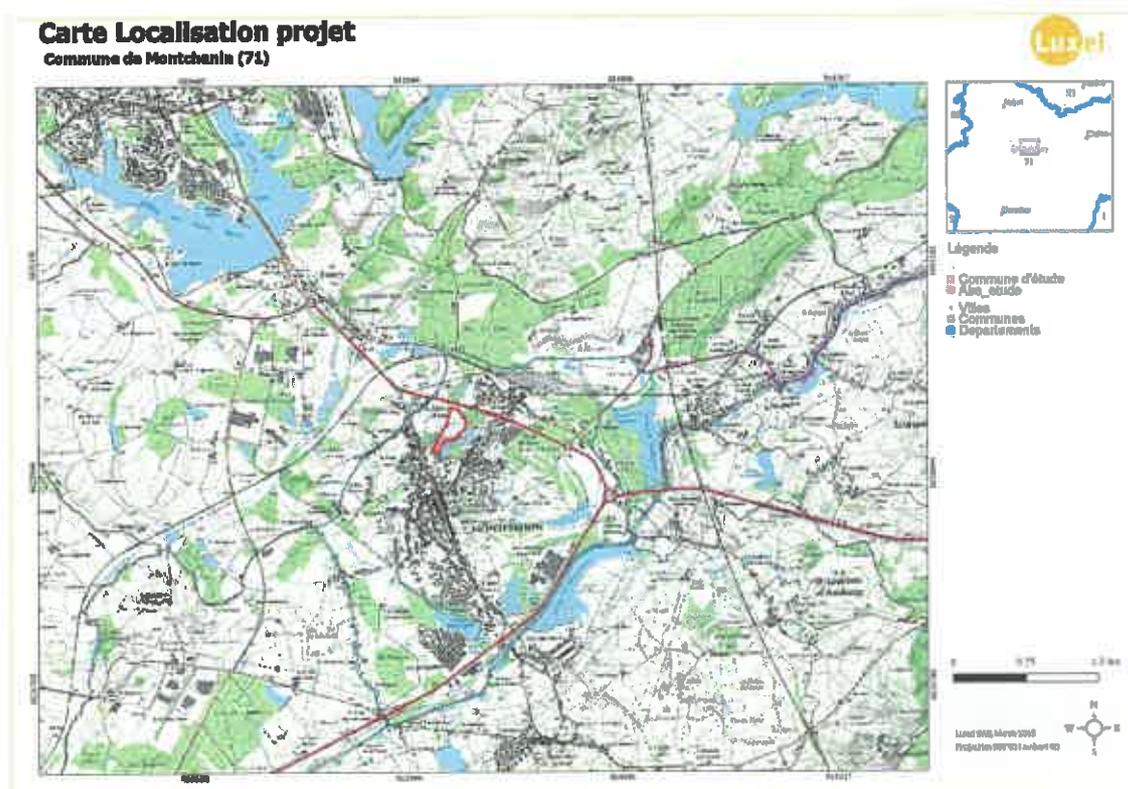
| | |
|---|----|
| 1. Notice descriptive du terrain..... | 3 |
| 1.1 Localisation..... | 3 |
| 1.2 Périmètre de l'aire d'étude..... | 3 |
| 1.3 Situation paysagère de l'aire d'étude | 6 |
| 1.4 Description du terrain | 6 |
| 2. Présentation du projet | 11 |
| 2.1 Justification du projet d'aménagement..... | 11 |
| 2.2 Le projet d'implantation | 12 |
| 2.3 Aménagements techniques propres au parc photovoltaïque..... | 13 |
| 2.4 Aménagements et mesures paysagères..... | 14 |
| 2.4.1 Impacts paysagers..... | 14 |
| 2.4.2 Mesure d'intégration paysagère | 14 |
| 2.5 Gestion des espaces libres et des plantations | 14 |
| 2.6 L'accès au site et configuration de la voirie interne | 15 |
| 2.7 Gestion des eaux sur le site | 15 |

Frédérique LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Sainte Claire
38009 GRENOBLE
Tel: 04 78 82 54 90
Fax 09 67 83 64 90

1. Notice descriptive du terrain

1.1 Localisation

Le site est localisé sur la commune de Montchanin dans le département de la Saône-et-Loire. Situé dans le bassin minier de la communauté urbaine du Creusot-Montceau, les terrains du projet s'inscrivent dans un milieu urbain.



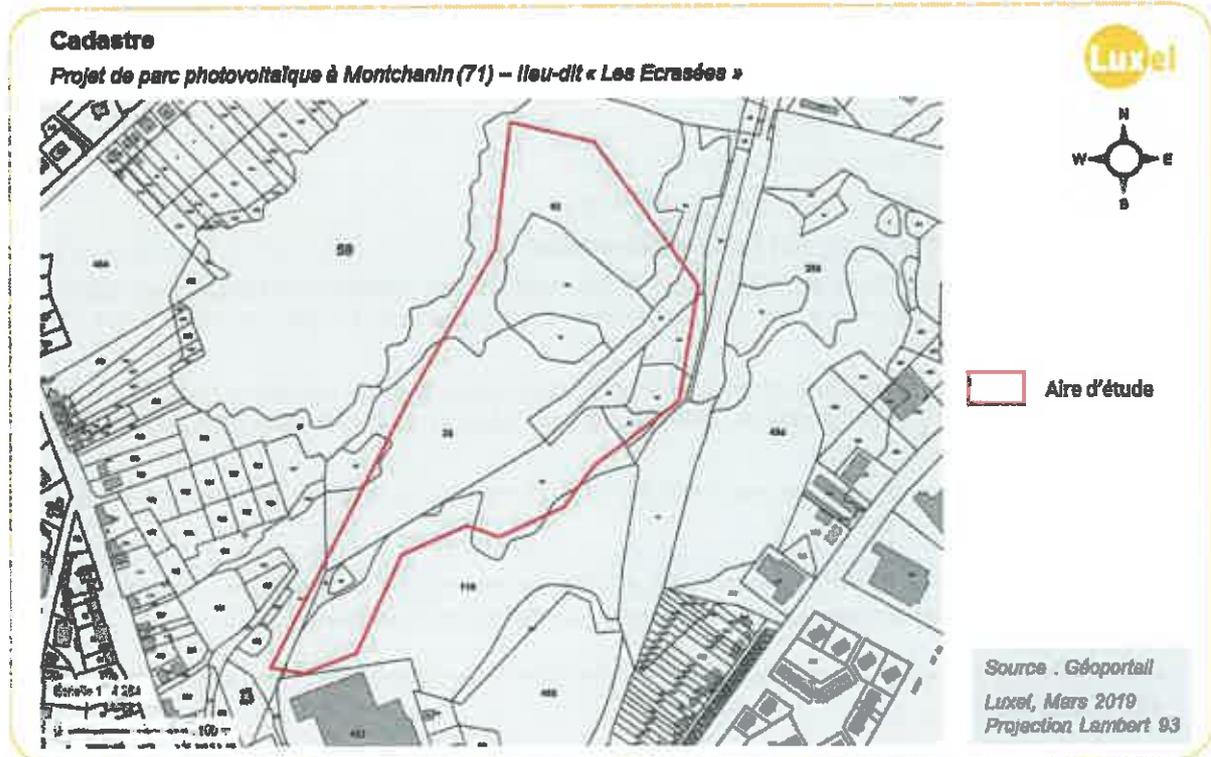
1.2 Périmètre de l'aire d'étude

Le site du projet a une surface totale clôturée d'environ 13,82 hectares (ensemble de l'ancienne décharge) pour une surface d'implantation de 6,4 hectares ce qui correspond aux parcelles n°32, 33, 36, 42, 43, 44, 46, 62, 65 et 118 en partie et comprend la totalité des parcelles 34, 35, 45, 47 et 48 de la section D. Elle correspond également à une partie de la parcelle 313 de la section C.

L'aire d'étude correspond à une friche herbacée qui recouvre une ancienne décharge d'ordures ménagères encore en cours de réhabilitation. L'ADEME est chargée de cette réhabilitation depuis 1997.

L'aire d'étude est située en zone Nd du plan local d'urbanisme de la commune de Montchanin. Un PLUI est en cours d'élaboration pour la communauté urbaine du Creusot-Montceau qui prévoit de classer les terrains en zone Ne (Naturelle dédiée aux centrales photovoltaïques). Les seules installations autorisées devront être liées aux activités de production d'énergies renouvelables et de réhabilitation de l'ancienne décharge. Ce zonage est dû à de terrains dégradés et sensibles de par la présence d'une quantité importante de déchets dans le sous-sol.

Frédérique LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Saint-Jacques
38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 52 54 90
Fax 09 67 43 54 90



Plan cadastral de l'aire d'étude

Frédérique LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Saint-Hilaire
38000 GRENOBLE
Tel. 04 76 82 54 90
Fax 09 67 83 54 90

1.3 Situation paysagère de l'aire d'étude

L'aire du projet est délimitée par :

- A l'est, une zone boisée
- Au nord une petite zone boisée et la RD680
- A l'ouest, la décharge de déchets industriels
- Au sud, l'usine Dec+ de découpage de métaux

L'aire d'étude est située dans le centre urbain de Montchanin. Les habitations à l'ouest et au sud-ouest sont très proches (à peine une centaine de mètres) mais peu présentent des covisibilités avec l'aire d'étude.

La gare de Montchanin est située à environ 600m au nord-est du site. De nombreux commerces sont à proximité sans n'avoir aucune visibilité de l'aire d'étude. Trois zones industrielles sont présentes dans un périmètre proche :

- la zone industrielle de Paul Henri sur la commune de Montchanin à environ 1,5 km au sud-est du site. Elle s'étend sur environ 2,1 ha.

- Une zone industrielle située à environ 500m au nord-est de la gare de Montchanin. Elle est à cheval sur les communes de Montchanin, Torcy et Ecuisses. Elle s'étend sur environ 3,8 ha.

- Une zone industrielle sur la commune de Torcy à environ 1,4 km à l'ouest de l'aire d'étude. Elle s'étend sur près de 8,5 ha.

Un complexe sportif est à environ 350m au sud-est du site.

Covisibilités :

- La route départementale 680,
- Quelques habitations de l'impasse du château d'eau à l'ouest du site.

L'aire d'étude ne se situe dans aucun périmètre de protection d'un monument historique inscrit ou classé au titre de monument historique.

1.4 Description du terrain

Les terrains du projet sont composés principalement par un couvert végétal de type prairie. Une ligne boisée délimite la zone de déchets au centre du site. De nombreuses installations sont présentes dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne décharge. Ces installations comprennent :

- un bungalow, une torchère (pour l'incinération des gaz liés aux déchets), un puits de lixiviats et deux aires de stockage au centre.
- Un puits de lixiviats au nord, relié à celui du centre.
- 26 piézomètres, 14 puits de biogaz et un drain de lixiviats sont répartis sur le site.
- Une cunette tout autour du site rejette les eaux de ruissellement dans l'étang des écrasées.
- Une voirie bétonnée qui passe entre les anciennes décharges d'ordure ménagère (DOM) et de déchets industriels (DDI).

Des boisements sont présents tout autour de l'aire d'étude hormis à la frontière avec l'ancienne décharge de déchets industriels.

L'aire d'étude est globalement plane, légèrement en forme de dôme avec une pente au sud-est vers l'étang des Ecrasées..

L'aire d'étude est actuellement clôturée.

L'implantation devra respecter les servitudes convenues avec l'ADEME pour conserver les installations présentes et respecter une exploitation commune du site.

La carte ci-dessous permet de localiser les prises de vues présentées ci-après.

Frédérique LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Saint-Jacques
38000 GRENoble
Tél: 04 78 82 54 90
Fax 09 67 53 54 90



(1) - Vue du site depuis le sud

Frédéric LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Saint-Jacques
38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 62 64 90
Fax 09 67 63 64 90



(2) – Voie bétonnée entre la DOM et la DDI



(3) – ligne boisée au centre du site

Frédéric LONCHAMPT
EURL ARCHITECTURE
2, Place Saint-Jacques
38009 GRENOBLE
Tél: 04 76 62 64 90
Fax 09 67 63 64 90



(4) - Vue du nord du site depuis le centr



(5) - Vue du centre du site en direction du sud

Frédéric LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Solitaire
38009 GRENOBLE
Tél. 04 78 62 54 90
Fax 09 67 83 54 90



(6) – Cunette se jetant dans l'étang des Ecrasées à l'est du site

Frédérique LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Saint-Hilaire
38000 GRENOBLE
TEL 04 76 52 54 90
Fax 09 67 53 54 90

2. Présentation du projet

2.1 Justification du projet d'aménagement

Les terrains du projet sont dégradés de par la présence des déchets et de l'artificialisation du sous-sol. Les déchets sont recouverts par un complexe géo-bentonitique sur laquelle une couche argileuse a été déposée. De ce fait, les enjeux écologiques de ce site sont faibles.

Un parc solaire est la seule solution d'aménagement rendue possible par le prochain PLUI de la communauté urbaine du Creusot-Montceau.

En effet, les impacts attendus sont plus faibles que la construction d'un bâtiment industriel ou d'une zone logistique en termes de :

- Destruction des habitats naturels (maintien d'une végétation sous les panneaux, et projet totalement réversible en fin d'exploitation) ;
- De gêne pour le voisinage (trafic limité à quelques interventions par mois maximum, hauteur des structures limitées à 3 m, absence de rejets).
- De poids imposé sur les terrains.
- De non perforation du sol et sous-sol.
- De co-exploitation pour la réhabilitation tout en conservant les installations présentes.

A l'issue de l'étude de l'état initial sur l'environnement dans le cadre de l'étude d'impact, l'aménagement a été adapté de manière à permettre une meilleure intégration du projet dans l'environnement. Le tableau ci-dessous synthétise l'ensemble des mesures prises au stade de la conception du projet pour éviter ou réduire les effets de l'aménagement sur l'environnement, tout en garantissant la faisabilité technico-économique du projet.

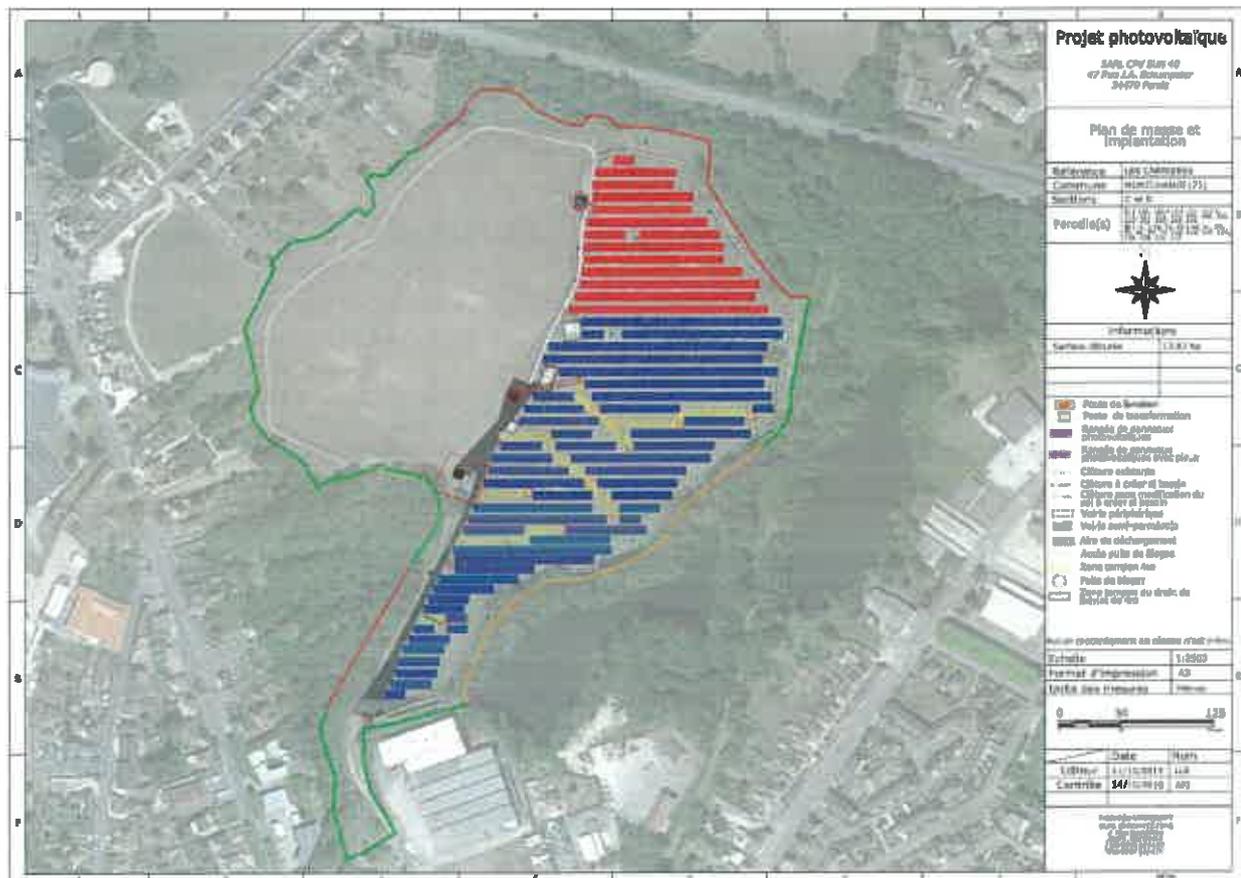
| Thématique | État Initial | Option conceptuelle |
|---|---|--|
| Milieu naturel | <ul style="list-style-type: none"> • Présence d'une population d'orthoptère (<i>Aiolopus thalassinus</i>) à enjeux au nord • Boisements autour du site favorables à certains chiroptères | <ul style="list-style-type: none"> • Espaces évités ce qui conservera un habitat favorable à l'orthoptère (<i>Aiolopus thalassinus</i>) • Maintien des boisements autour du site |
| Topographie et géotechnique | <ul style="list-style-type: none"> • Topographie plane • Ancienne décharge, présence de déchets en sous-sol recouverts par une membrane en géotextile et d'une couche minérale (argiles et grès). | <ul style="list-style-type: none"> • Ancrage sur supports lestés et câblages hors sol pour ne pas perfore le sol au niveau de la DOM. • Réalisation d'une étude géotechnique préalablement aux travaux pour valider la technique d'ancrage et le poids de la centrale. |
| Risques et réseaux | <ul style="list-style-type: none"> • Risques naturels et technologiques nuls ou faibles. • réseaux de biogaz et de lixiviats au droit de la DOM. Présence de nombreux piézomètres. | <ul style="list-style-type: none"> • Evitement des têtes de puits de biogaz et de lixiviats. Un accès sera laissé libre à ces derniers. • Evitement des piézomètres suivis et conservation des autres non suivis. |
| Milieu humain et Insertion paysagère | <ul style="list-style-type: none"> • légère visibilité depuis la RD680 au nord. • Visibilité depuis les habitations de l'Impasse du château d'eau à l'ouest. | <ul style="list-style-type: none"> • Conservation et entretien de la végétation existante autour du site. |
| Accès au site | <ul style="list-style-type: none"> • Chemin d'accès suffisamment large pour le passage des camions. | <ul style="list-style-type: none"> • Pas d'aménagement spécifique à prévoir à l'extérieur des emprises du site ni de voirie interne. |

Frédérique LONCHAMPT
 EURL d'ARCHITECTURE
 2, Place Sainte-Haïre
 38009 GRENOBLE
 Tél: 04 78 82 84 80
 Fax 09 67 83 64 80

2.2 Le projet d'implantation

Les chiffres techniques du projet sont repris ci-dessous sous forme de tableau synthétique.

| Parc solaire de Montchanin – parcelle nord | | | |
|--|----------|-------------------------------|---|
| Surface clôturée | 13,82 ha | Nombre de locaux | 1 poste de livraison 4 locaux de transformation |
| Nombre de modules | 13 050 | Surface des locaux techniques | 52,72 m ² |
| Puissance unitaire des modules envisagés | 435 Wc | Clôture | Déjà existante Si besoin : 571 ml sur pieux et 340 ml hors-sol |
| Puissance installée | 5,68 MWc | Zone de déchargement | Déjà existante |
| Surface couverte par les modules | 2,67 ha | Linéaire de voirie | Environ 930 ml de piste périphérique |



Frédérique LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
 2, Place Saint-Jacques
 38009 GRENOBLE
 Tél 04 76 82 14 90
 Fax 09 67 83 34 90

2.3 Aménagements techniques propres au parc photovoltaïque

Les rangées de modules photovoltaïques

Le projet aura une puissance crête installée cumulée d'environ **5,68 MWc**. Il utilise environ **13050 modules** photovoltaïques à base de silicium cristallin. Les structures porteuses, en acier, sont orientées plein sud et inclinées de 20° pour un rendement optimal. Elles sont de couleur gris métallique et fixées par des pieux battus dans le sol ou des supports lestés.

Les modules seront disposés sur trois lignes de 15 rangées en mode portrait sur chaque table. La hauteur des tables sera limitée à moins de 2,95 mètres, ce qui facilite l'intégration du projet au niveau visuel, tout en optimisant la puissance installée. Les rangées de modules sont espacées de 2 à 4,2 mètres. Les modules sont de couleur bleu foncé (RAL 5001 ou équivalent).

Les locaux techniques

Le parc photovoltaïque est équipé de 4 postes de transformation qui permettent le passage en courant alternatif et l'élévation de la tension. Ces locaux sont répartis de manière homogène le long de la voirie bétonnée, de manière à minimiser les longueurs de câbles et donc limiter les pertes électriques, et faciliter la maintenance tout en assurant un accès via la voirie lourde.

Un unique poste de livraison sera installé dans le parc solaire. Il sera situé en limite sud du parc.

En tout, la surface de plancher occupée par les locaux techniques est d'environ 52,72 m² (17,36 m² pour le poste de livraison et 35,36 m² pour les postes de transformation).

Les locaux techniques seront habillés par une paroi en béton recouverte d'enduit lissé vert foncé (couleur RAL 6011 ou équivalent), rappelant la couleur de la végétation environnante.

Clôture et sécurité du site

L'ensemble du site est sécurisé par des clôtures et une caméra de surveillance, garantissant la sécurité des personnes, des équipements et la continuité du flux de production électrique.

Actuellement, une clôture est déjà présente sur le site. Cette dernière sera complétée par endroits afin d'assurer la sécurité du site.

Le portail présent pour l'ancienne décharge servira de portail pour le parc solaire.

Réseaux et raccordements

Le projet ne nécessite aucun raccordement au réseau d'eau potable et d'assainissement. Le site sera raccordé au réseau d'électricité et au réseau téléphonique à partir du poste de livraison également durant la phase d'exploitation pour l'alimentation des installations auxiliaires.

Stationnement

Une place de stationnement est prévue dans l'enceinte de la centrale solaire, à proximité immédiate du portail d'accès.

Frédérique LONCHAMPT
EURL D'ARCHITECTURE
2, Place Sainte Claire
38000 GRENOBLE
Tél: 04 78 32 34 90
Fax 09 67 33 64 90

2.4 Aménagements et mesures paysagères

Les photomontages présentés dans la PC-06 sont des vues de l'insertion paysagère du projet de construction de la centrale photovoltaïque dans son environnement. Il existe très peu de covisibilités avec des points de vue extérieurs proches ou lointains en raison de la topographie locale très plane et des boisements autour du site.

2.4.1 Impacts paysagers

Les principaux impacts paysagers du projet concernent les covisibilités depuis la route départementale 680, ainsi que depuis les habitations de l'impasse du château d'eau.

Aucune perspective visuelle lointaine n'est identifiée.

2.4.2 Mesure d'intégration paysagère

Les mesures d'intégration paysagère suivantes sont mises en place pour le projet :

Conservation et entretien des zones boisées

Les zones boisées tout autour du projet permettent de masquer la majorité des visibilités du site depuis l'extérieur. Elles seront conservées et entretenues par LUXEL.

Traitement architectural des locaux techniques

Éléments structurants par contraste, les bâtiments techniques accueillant les transformateurs (postes de transformation) et le poste de livraison sont par défaut en préfabriqués blancs. Le choix du format des transformateurs s'est porté sur un des plus compacts du marché (<9 m²), assurant ainsi une certaine discrétion. Ils sont répartis au niveau de la voie déjà existante située à l'ouest du site. Les transformateurs ne seront pas visibles depuis les habitations à l'ouest.

Le poste de livraison a une taille plus imposante (17 m²). Il sera positionné au sud du site.

Les locaux techniques seront habillés par une paroi en béton recouverte d'enduit lissé vert foncé (couleur RAL 6011 ou équivalent), rappelant la couleur de la végétation environnante.

2.5 Gestion des espaces libres et des plantations

Dans le projet photovoltaïque, les espaces libres correspondent essentiellement à la superficie non couverte par les composants de la centrale. Ces espaces représentent près de 60% du site clôturé.

Après les travaux de construction, la végétation recolonisera naturellement les terrains. L'entretien de la végétation du site sera effectué par fauchage mécanique.

Aucun produit phytosanitaire ne sera utilisé.

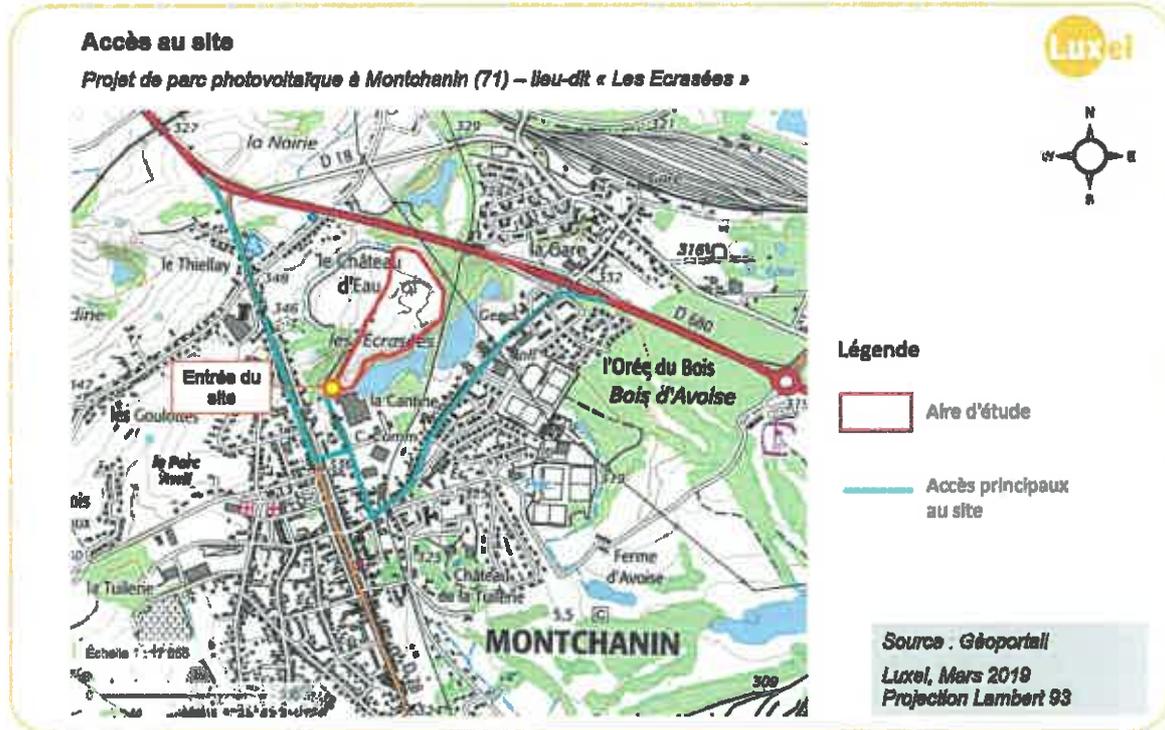
Une hauteur minimale des modules au-dessus du sol de 0,8 mètre sera respectée. Ainsi, la végétation située sous les panneaux, au niveau des zones d'ombre, recevra une lumière diffuse et pourra donc se développer de manière homogène

Ensuite, une taille d'entretien est nécessaire (une fois par an environ) pour éviter que la base de la haie se dégarnisse et maintenir une largeur de 2 à 3 mètres.

2.6 L'accès au site et configuration de la voirie interne

L'accès au site pourra se faire depuis la RD680 qui passe au nord du site puis via l'avenue de la République à l'ouest ou l'avenue de la liberté à l'est.

Cette voie est correctement dimensionnée pour permettre le passage des camions lors de la phase de travaux. Aucun chantier d'aménagement n'est à prévoir à l'extérieur du site.



A l'intérieur du site, une voirie lourde étant déjà existante, elle servira à l'acheminement du matériel et des locaux techniques par camion.

Par ailleurs, une bande périphérique de 4 mètres de large sera laissée libre entre la clôture et les tables, afin notamment de permettre aux services d'incendie et de secours (SDIS) de pouvoir intervenir sur l'ensemble du parc en cas de départ incendie. La piste interne périphérique légère aura un linéaire de 931 mètres. Aucun travaux ne seront nécessaires pour sa mise en œuvre. Une réserve incendie de 30m³ sera installée à l'intérieur du site et mise à disposition du SDIS.

2.7 Gestion des eaux sur le site

En phase travaux, la couverture du sol étant très peu impactée et les installations étant en grande partie hors-sol, les enjeux hydrauliques restent faibles.

La topographie originelle sera conservée, le sens d'écoulement et l'infiltration des eaux superficielles ne seront pas modifiés à l'échelle de l'aire du projet.

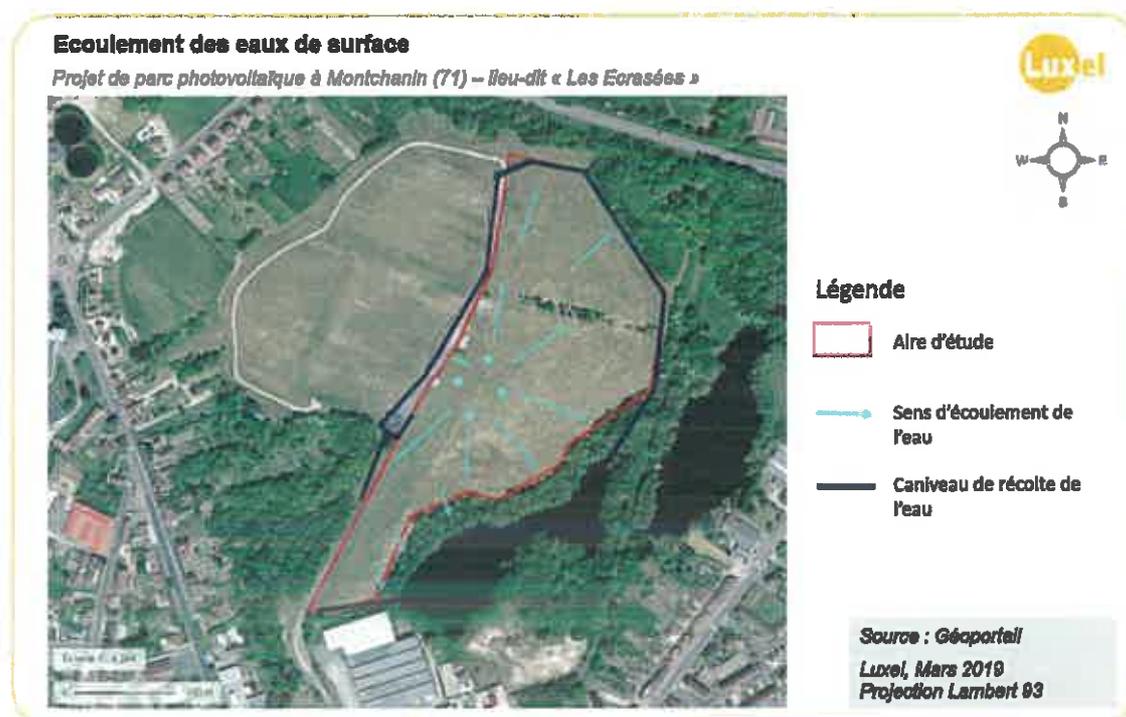
Les modules et leurs supports peuvent constituer un obstacle à l'écoulement des eaux et provoquer une répartition non homogène des eaux pluviales. Celles-ci pourraient être concentrées vers le bas des panneaux, engendrant une érosion du sol à l'aplomb de cet écoulement. Toutefois, les panneaux ne sont pas jointifs entre eux. Ainsi, la surface maximale où une alimentation en eau par la pluie ne sera pas directement possible est équivalente à celle d'un panneau incliné, soit 2m².

Dans le cadre de ce projet, les surfaces imperméabilisées générées par la centrale solaire seront limitées aux locaux techniques (env. 53 m²) et aux supports lestés permettant l'ancrage des tables, estimé à 20,56% de la surface des tables soit environ 5 480 m².

L'écoulement des eaux pluviales étant peu modifié sur l'aire d'étude, le ruissellement de l'eau sur le sol sera également. La parcelle concernée par le projet est actuellement occupée par une couverture végétale de type prairie. En phase exploitation, la couverture du sol sera donc globalement maintenue.

Même si le projet engendre l'implantation de structures à la surface lisse (modules), le ruissellement de l'eau sur le sol restera limité par l'enherbement des terrains : l'eau arrivant sur les modules sera répartie sur le sol en bas de chaque ligne de panneaux puis ruissellera et s'infiltrera naturellement dans les terrains.

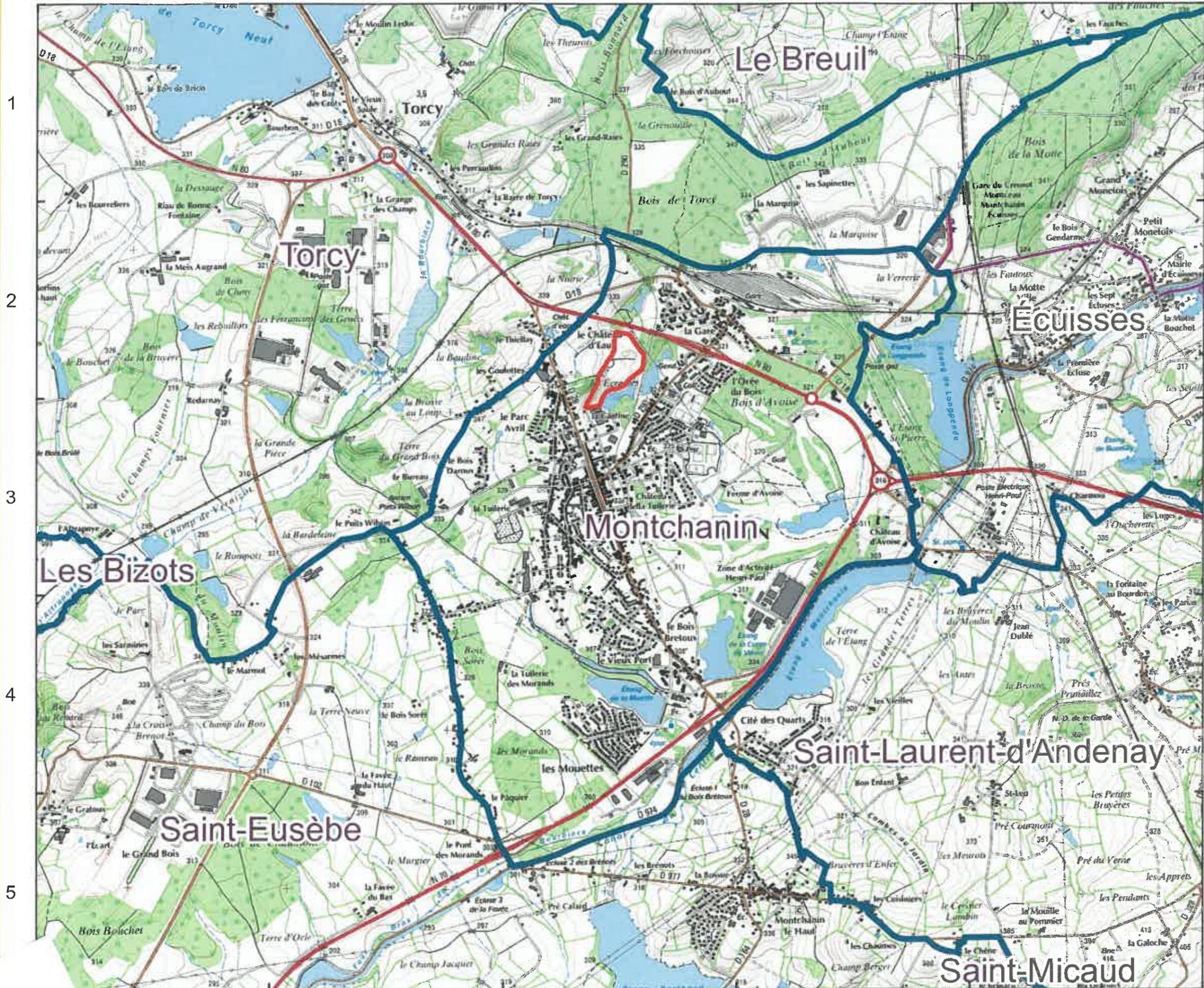
Le site se trouvant sur des terrains recouvrant des déchets d'ordures ménagères, l'infiltration des eaux pluviales ne doit pas être augmentée sous risque de contamination des eaux souterraines au contact des déchets. Cette infiltration restera limitée par des sols argileux et par le complexe géobentonitique situé entre les déchets et la couche de terre végétale d'environ 80 cm de profondeur. Les eaux de ruissellement seront donc acheminées vers l'étang des Ecrasées via les cunettes et fossés périphériques imperméables. Il n'y aura aucun rejet des eaux pluviales autre part que dans l'étang des écrasées. Le projet ne nécessite pas de raccordement au réseau communal des eaux pluviales.



Frédérique LONCHAMPT
 EURL d'ARCHITECTURE
 2, Place Saint-Jacques
 68000 GRENoble
 Tél. 03 76 82 84 90
 Fax 03 67 83 84 90

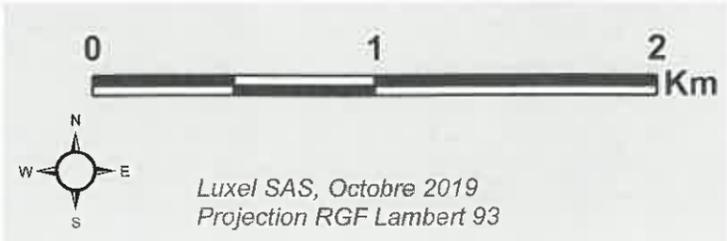
PC01 - Localisation du projet

Projet de parc photovoltaïque de la commune de MONTCHANIN (71)



Frédérique LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Sainte-Claire
38001 GRENOBLE
Tél. 04 76 82 54 90
Fax 09 67 83 54 90

Aire d'étude
 Communes



Luxel SAS, Octobre 2019
Projection RGF Lambert 93

Projet photovoltaïque

SARL CPV SUN 40
47 Rue J.A. Schumpeter
34470 Perols

PC2-1 Plan de masse et implantation

| | |
|-------------|---|
| Référence | LES ECRASEES |
| Commune | MONTCHANIN (71) |
| Sections | C et D |
| Parcelle(s) | C : 136, 150 à 154, 301, 313 à 315, 317, 323, 340, 345, 346, 383, 449, 452, 455, 456, 459 D : 31 à 36, 39, 42 à 48, 51, 56, 59, 62, 65, 70, 118, 119, 122, 124, 126, 128, 130, 132 |



Informations

| | |
|------------------|----------|
| Surface clôturée | 13,82 ha |
|------------------|----------|

- Poste de livraison
- Poste de transformation
- Unité foncière
- Limites cadastrales
- Rangée de panneaux photovoltaïques
- Rangée de panneaux photovoltaïques avec pieux
- Clôture existante
- Clôture à créer si besoin
- Clôture sans modification du sol à créer si besoin
- Voirie périphérique
- Voirie semi-perméable
- Aire de déchargement
- Accès puits de Biogaz
- Zone tampon 4m
- Puits de biogaz
- Zone tampon du drain de lixiviat de 4m

Aucun raccordement au réseau n'est prévu

| | |
|---------------------|--------|
| Echelle | 1:2500 |
| Format d'impression | A3 |
| Unité des mesures | Mètres |



| | Date | Nom |
|----------|------------|-----|
| Editeur | 03/02/2020 | LLE |
| Contrôle | 04/02/2020 | AFI |

Frédéric LONCHAMPT
EURL ARCHITECTURE
2, Place Saint-Jacques
61000 GENEVOBLE
Tél. 03 76 12 64 90
Fax 09 67 35 64 90





Projet photovoltaïque

SARL CPV SUN 40
47 Rue J.A. Schumpeter
34470 Perols

PC2-2 Plan de masse Aménagement des panneaux

| | |
|-------------|---|
| Référence | LES ECRASEES |
| Commune | MONTCHANIN (71) |
| Sections | C et D |
| Parcelle(s) | C : 136, 150 à 154, 301, 313 à 315, 317, 323, 340, 345, 346, 383, 449, 452, 455, 456, 459 D : 31 à 35, 39, 42 à 48, 51, 56, 59, 62, 85, 89, 118, 119, 122, 124, 126, 128, 130, 132 |

Informations

| | |
|------------------|----------|
| Surface clôturée | 13,82 ha |
|------------------|----------|

- Unité foncière
- Limites cadastrales
- ▨ Rangée de panneaux photovoltaïque
- ▨ Panneaux photovoltaïques adapté aux ovins
- Clôture existante
- Clôture à créer si besoin
- Clôture sans modification du sol à créer si besoin
- ▨ Voie semi-perméable
- - - Voie périphérique
- ▨ Aire de déchargement
- XX- Eloignement limite de propriété
- XX- Eloignement clôture
- XX- Dimensions rangées de panneaux

Aucun raccordement au réseau n'est prévu

| | |
|---------------------|--------|
| Echelle | 1:2500 |
| Format d'impression | A3 |
| Unité des mesures | Mètres |

| | Date | Nom |
|----------|------------|-----|
| Editeur | 03/02/2020 | LLE |
| Contrôle | 04/02/2020 | AFI |

Frédérique LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Saint-Jacques
38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 82 84 90
Fax 09 67 83 64 90

Projet photovoltaïque

SARL CPV SUN 40
47 Rue J.A. Schumpeter
34470 Perols

PC2-3a Plan de masse Localisation des constructions

| | |
|-------------|---|
| Référence | LES ECRASEES |
| Commune | MONTCHANIN (71) |
| Sections | C et D |
| Parcelle(s) | C : 136, 150 à 154, 301, 313 à 319, 317, 323, 340, 345, 540, 383, 449, 452, 453, 450, 459 D : 31 à 35, 39, 42 à 48, 51, 56, 59, 62, 65, 94, 118, 119, 121, 124, 126, 128, 130, 132 |



Informations

| | |
|------------------|----------|
| Surface clôturée | 13,82 ha |
| | |
| | |

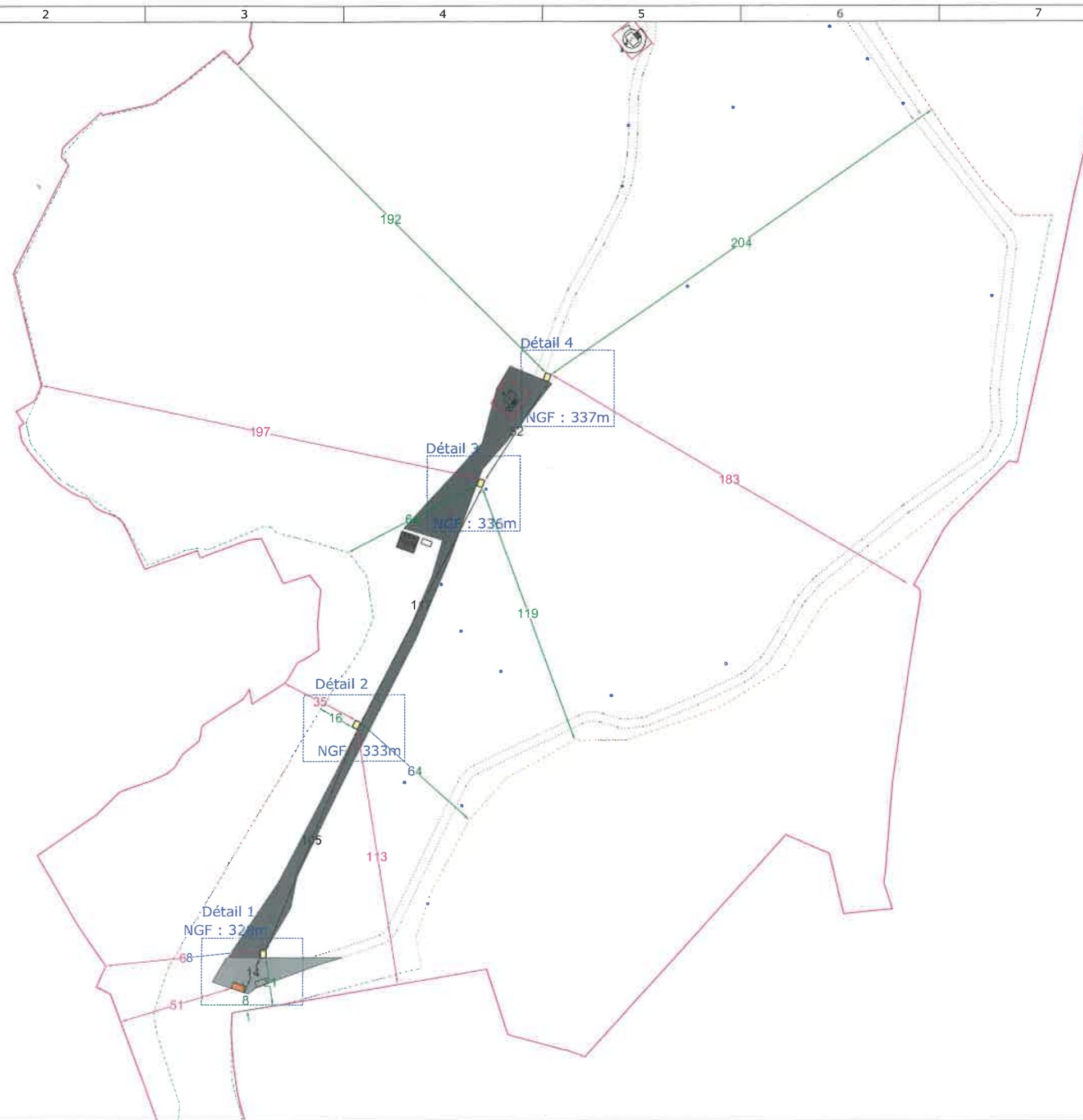
- Unité foncière
- Clôture existante
- - - Clôture à créer si besoin
- - - Clôture sans modification du sol à créer si besoin
- Poste de livraison
- Poste de transformation
- XX- Eloignement limite de propriété
- XX- Eloignement clôture
- XX- Eloignement entre locaux techniques

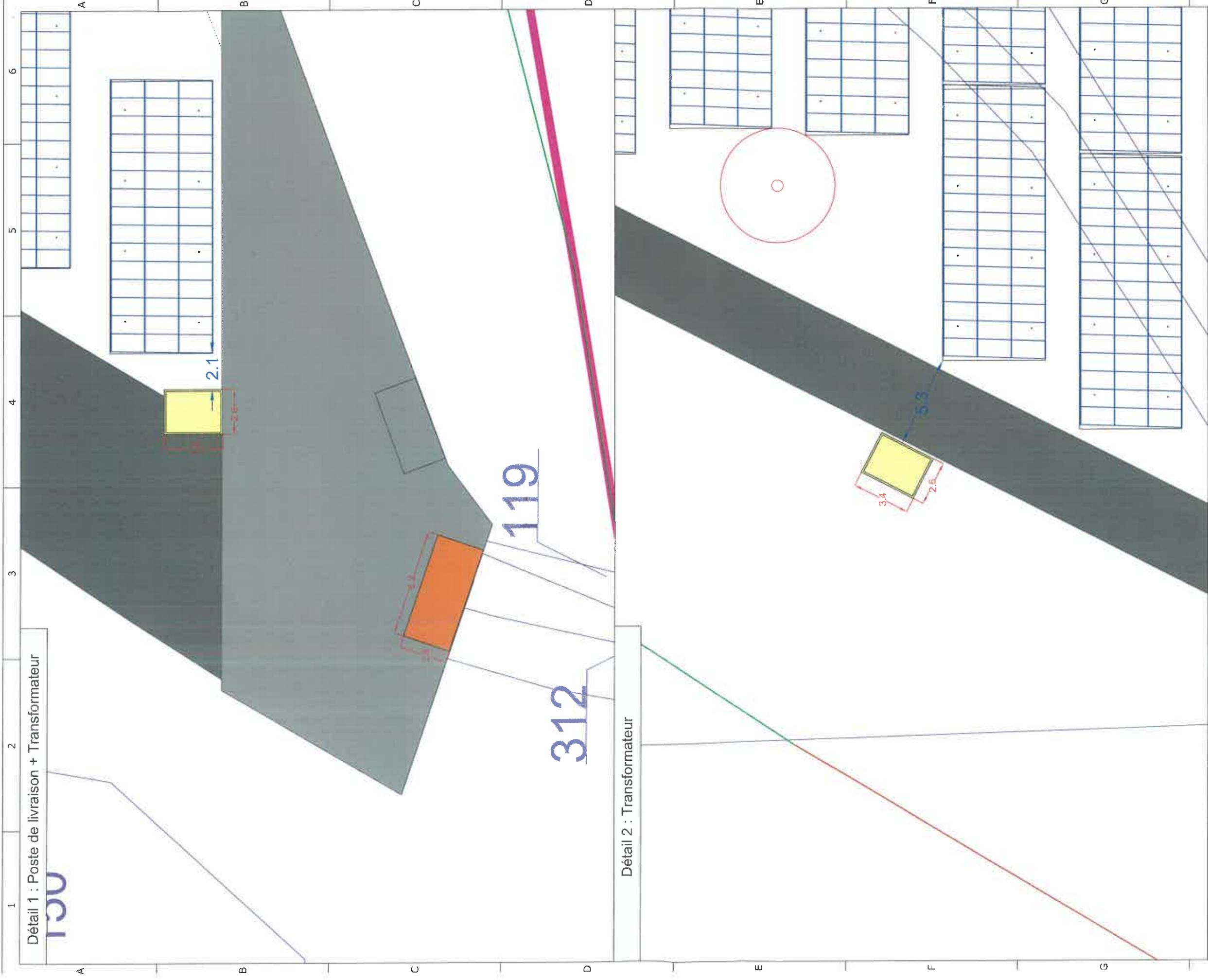
| | |
|---------------------|--------|
| Echelle | 1:1750 |
| Format d'impression | A3 |
| Unité des mesures | Mètres |



| | Date | Nom |
|----------|------------|-----|
| Editeur | 03/02/2020 | LLE |
| Contrôle | 04/02/2020 | AFI |

Frédérique LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Saint-Jacques
38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 52 54 90
Fax 09 67 53 54 90





Détail 1 : Poste de livraison + Transformateur

130

119

312

Détail 2 : Transformateur

Projet photovoltaïque

| | |
|-------------|---|
| Référence | LES ECRASEES |
| Commune | MONTCHANIN (71) |
| Section | C et D |
| Parcelle(s) | C : 136, 150 à 154, 301, 313 à 315, 317, 323, 340, 345, 346, 383, 449, 452, 455, 456, 459 |
| | D : 31 à 36, 39, 42 à 48, 51, 56, 126, 128, 130, 132 |

SARL CPV SUN 40
47 Rue J.A. Schumpeter
34470 Perols

**PC2-3b
Plan de masse
Dimensions des
constructions**

| Editeur | Date | Nom |
|----------|------------|-----|
| Contrôle | 03/02/2020 | LLE |
| | 04/02/2020 | AFI |

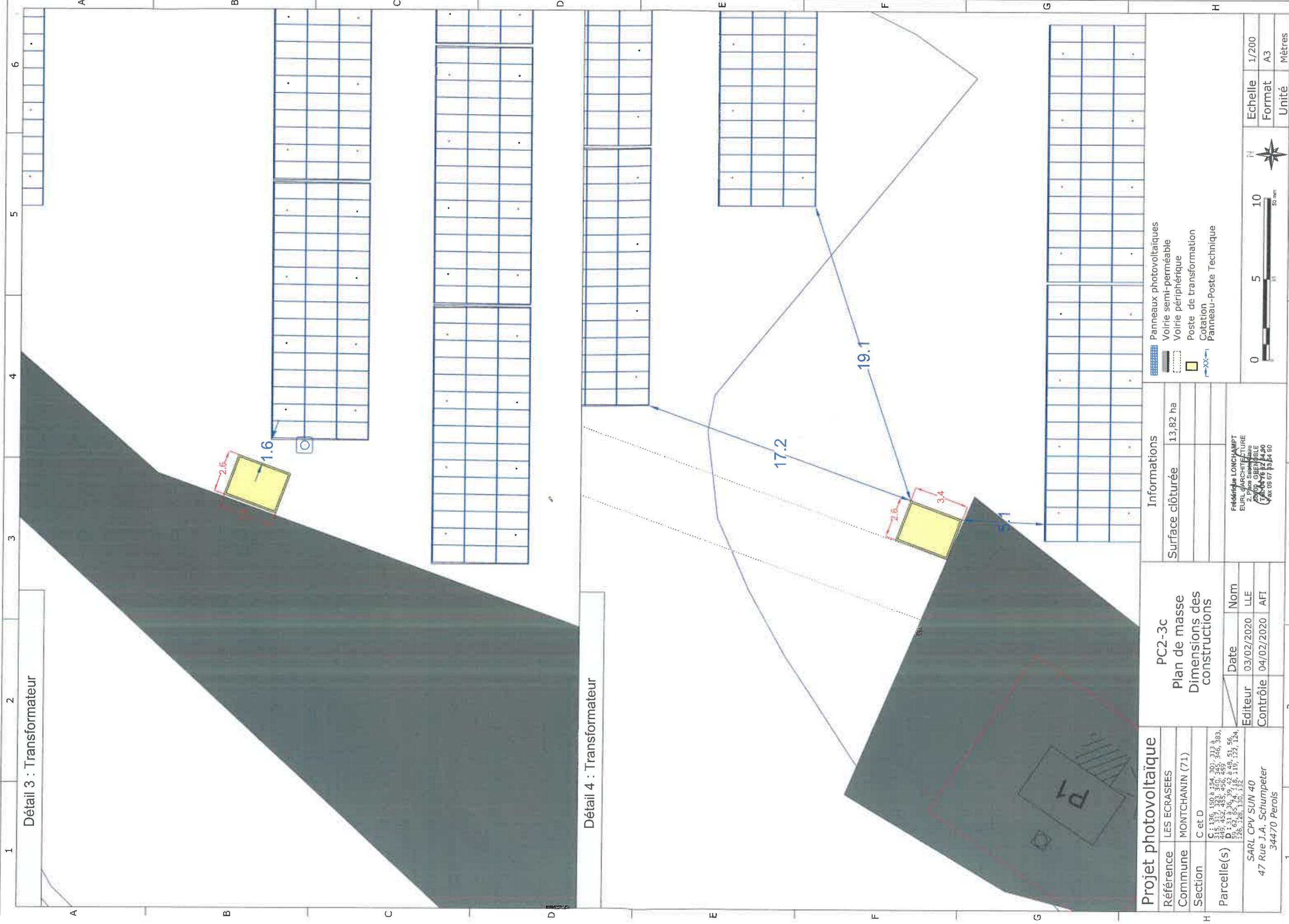
Informations

Surface clôturée 13,82 ha

Frédérique LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Solimanine
69009, CROIX-ROUGE
Tél : 04 78 61 64 90
Fax : 04 78 61 64 90

- Unité foncière
- Panneaux photovoltaïques
- Clôture existante
- Clôture à créer si besoin
- Clôture sans modification du sol à créer si besoin
- Poste de livraison
- Aire de déchargement
- Voirie semi-perméable
- Voirie périphérique
- Poste de transformation
- Puits de biogaz
- Cotation Panneau-Poste Technique





Détail 3 : Transformateur

Détail 4 : Transformateur

| | |
|------------------------------|--|
| Projet photovoltaïque | |
| Référence | LES ECRASEES |
| Commune | MONTCHANIN (71) |
| Section | C et D |
| Parcelle(s) | C : 136, 150 à 154, 301, 313 à 315, 317, 323, 346, 345, 346, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000 |
| Parcelle(s) | SARL CPV SUN 40 |
| | 47 Rue J.A. Schumpeter |
| | 34470 Perols |

| | |
|-------------------------------------|------|
| PC2-3c | |
| Plan de masse | |
| Dimensions des constructions | |
| Editeur | Date |
| Contrôle | Nom |
| | LLE |
| | AFT |

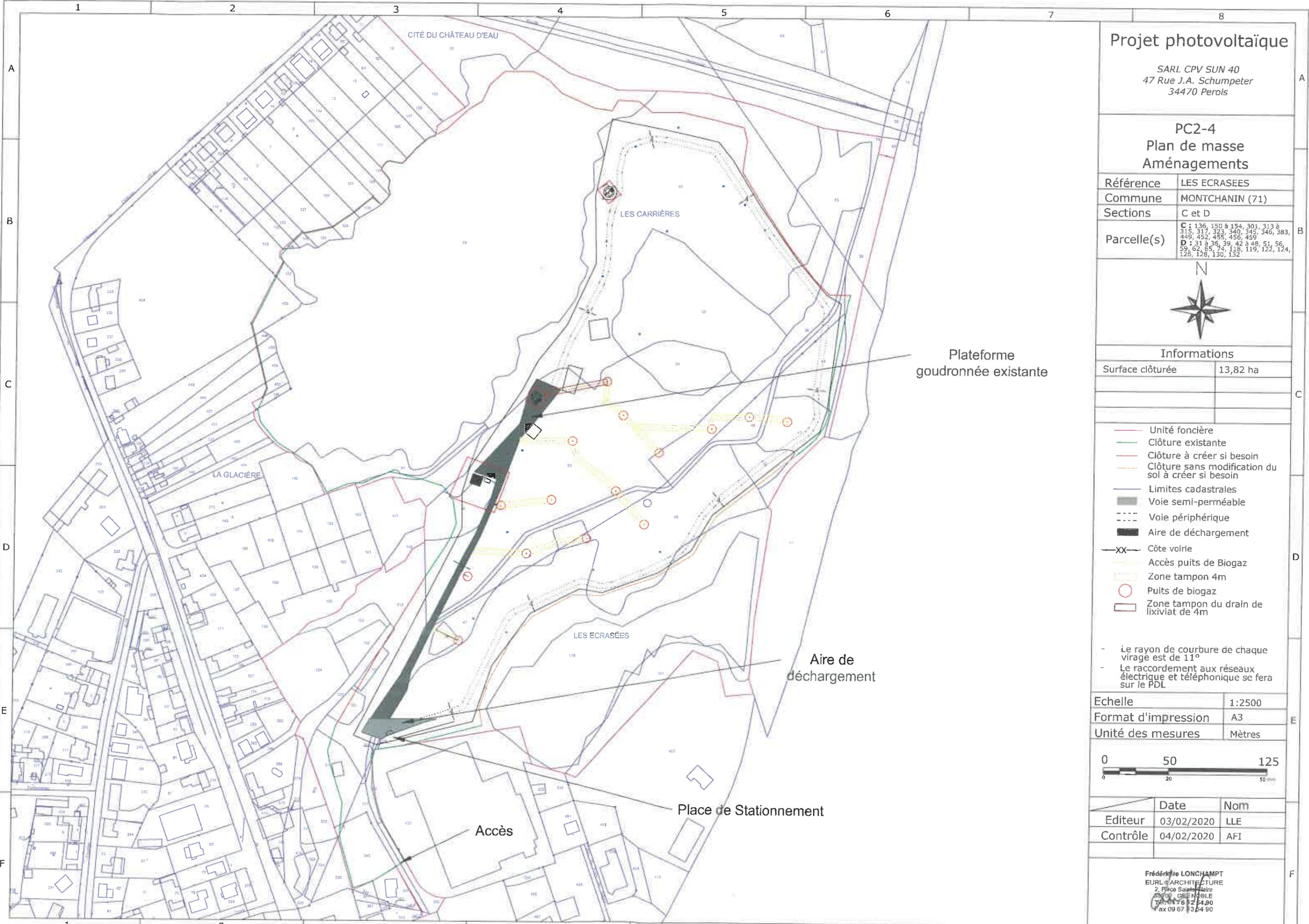
| | |
|---------------------|----------|
| Informations | |
| Surface clôturée | 13.82 ha |

- Panneaux photovoltaïques
- Voirie semi-perméable
- Voirie périphérique
- Poste de transformation
- Cotation
- Panneau-Poste Technique

Frédérique LONCHAMPT
 EURL ARCHITECTURE
 2, Place Saint-Jacques
 69007 LYON
 Tél : 04 78 62 44 90
 Fax : 04 78 62 44 90



| | |
|---------|--------|
| Echelle | 1/200 |
| Format | A3 |
| Unité | Mètres |



Projet photovoltaïque

SARL CPV SUN 40
47 Rue J.A. Schumpeter
34470 Perols

PC2-4 Plan de masse Aménagements

| | |
|-------------|---|
| Référence | LES ECRASEES |
| Commune | MONTCHANIN (71) |
| Sections | C et D |
| Parcelle(s) | C : 136, 150 à 154, 301, 313 à 315, 317, 323, 340, 345, 346, 383, 449, 452, 455, 456, 459 D : 31 à 36, 39, 42 à 48, 51, 56, 59, 62, 65, 74, 118, 119, 122, 124, 126, 128, 130, 132 |



Informations

| | |
|------------------|----------|
| Surface clôturée | 13,82 ha |
|------------------|----------|

- Unité foncière
- Clôture existante
- Clôture à créer si besoin
- Clôture sans modification du sol à créer si besoin
- Limites cadastrales
- Voie semi-perméable
- Voie périphérique
- Aire de déchargement
- XX— Côte voirie
- Accès puits de Biogaz
- Zone tampon 4m
- Puits de biogaz
- Zone tampon du drain de lixiviat de 4m

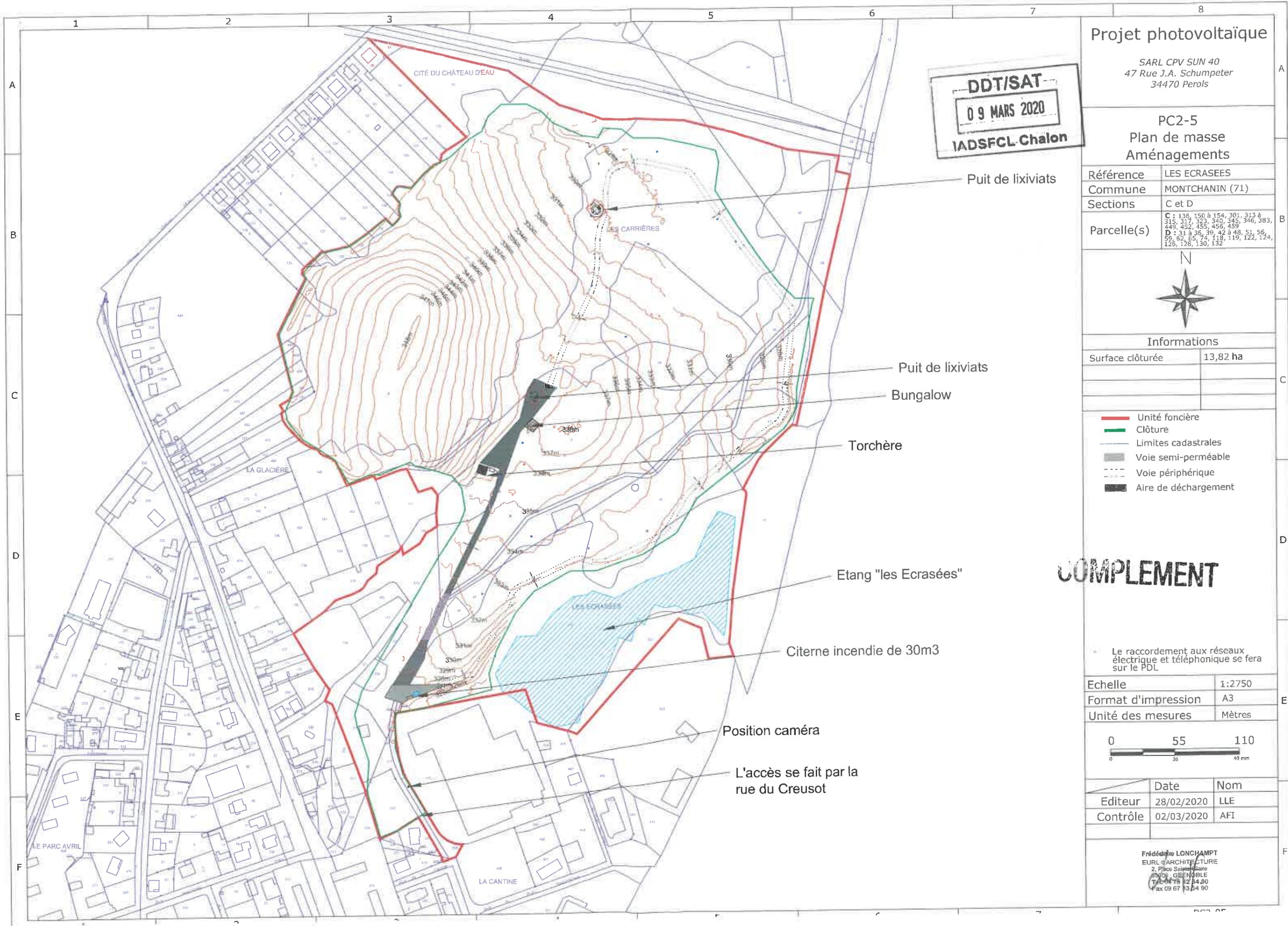
- Le rayon de courbure de chaque virage est de 11°
- Le raccordement aux réseaux électrique et téléphonique se fera sur le PDL

| | |
|---------------------|--------|
| Echelle | 1:2500 |
| Format d'impression | A3 |
| Unité des mesures | Mètres |



| | Date | Nom |
|----------|------------|-----|
| Editeur | 03/02/2020 | LLE |
| Contrôle | 04/02/2020 | AFI |

Frédéric LONCHAMPT
EURL ARCHITECTURE
2, Place Saint-Jacques
63001 GENEVOLE
Tél. 01 62 24 90
Fax 09 67 35 4 90



Projet photovoltaïque

SARL CPV SUN 40
47 Rue J.A. Schumpeter
34470 Perols

DDT/SAT
09 MARS 2020
IADSFCL-Chalon

PC2-5
Plan de masse
Aménagements

| | |
|-------------|---|
| Référence | LES ECRASEES |
| Commune | MONTCHANIN (71) |
| Sections | C et D |
| Parcelle(s) | C : 136, 150 à 154, 301, 313 à 315, 317, 323, 340, 345, 346, 383, 449, 452, 455, 456, 459 D : 31 à 36, 39, 42 à 48, 51, 56, 59, 62, 65, 74, 118, 119, 122, 124, 126, 128, 130, 132 |



Informations

| | |
|------------------|----------|
| Surface clôturée | 13,82 ha |
|------------------|----------|

- Unité foncière
- Clôture
- Limites cadastrales
- Voie semi-perméable
- Voie périphérique
- Aire de déchargement

COMPLEMENT

Le raccordement aux réseaux électrique et téléphonique se fera sur le PDL

| | |
|---------------------|--------|
| Echelle | 1:2750 |
| Format d'impression | A3 |
| Unité des mesures | Mètres |



| | Date | Nom |
|----------|------------|-----|
| Editeur | 28/02/2020 | LLE |
| Contrôle | 02/03/2020 | AFI |

Frédéric LONCHAMPT
EURL ARCHITECTURE
2, Place Saint-Jacques
07000 GENOÛLE
Tél : 07 78 12 64 90
Fax : 09 67 13 64 90

1217-4
1110 1010-1
1110101 1 10101

1110101 1 10101



Projet photovoltaïque

SARL CPV SUN 40
47 Rue J.A. Schumpeter
34470 Perols

PC3a Coupe du terrain et des constructions

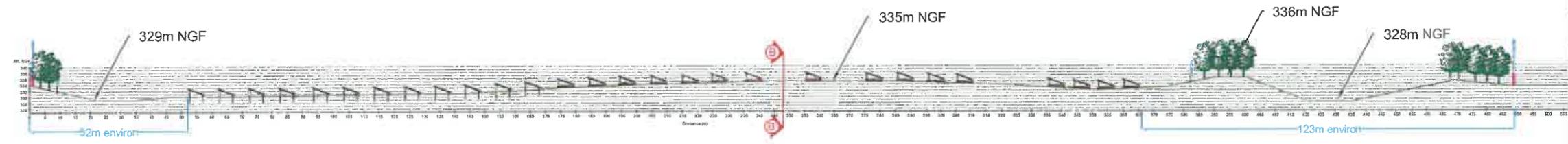
| | |
|-------------|---|
| Référence | LES ECRASEES |
| Commune | MONTCHANIN (71) |
| Sections | C et D |
| Parcelle(s) | C : 136, 150 à 154, 301, 313 à 315, 317, 323, 340, 345, 346, 383, 449, 452, 455, 456, 459 D : 31 à 36, 39, 42 à 48, 51, 56, 59, 62, 65, 74, 118, 119, 122, 124, 126, 128, 130, 132 |



Informations

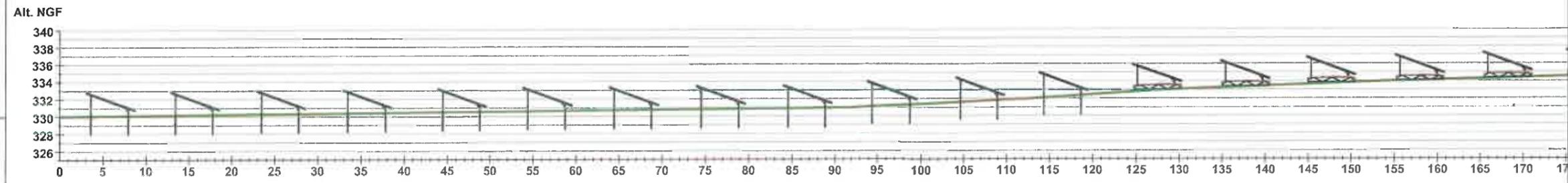
| | |
|------------------|----------|
| Surface clôturée | 13,82 ha |
|------------------|----------|

A-A' globale - 1:1600

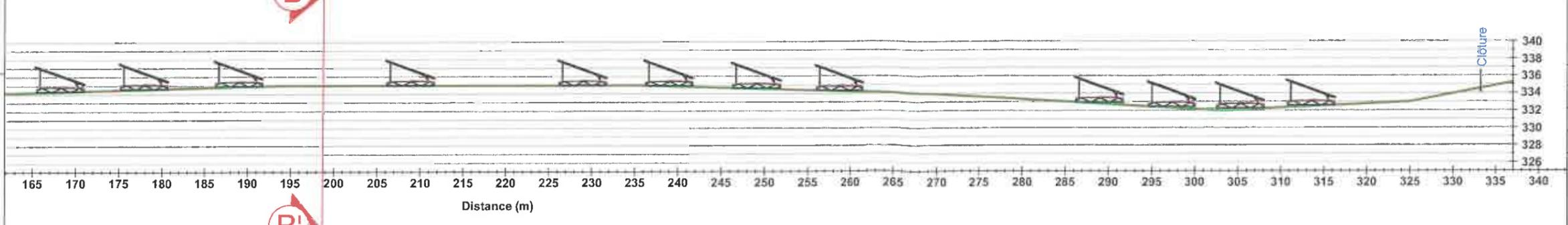


- Poste de livraison
- Postes transformateur
- Terrain projet
- Terrain naturel
- Panneau incliné à 20°

Coupe A-A' zoom sur le projet - 1:550



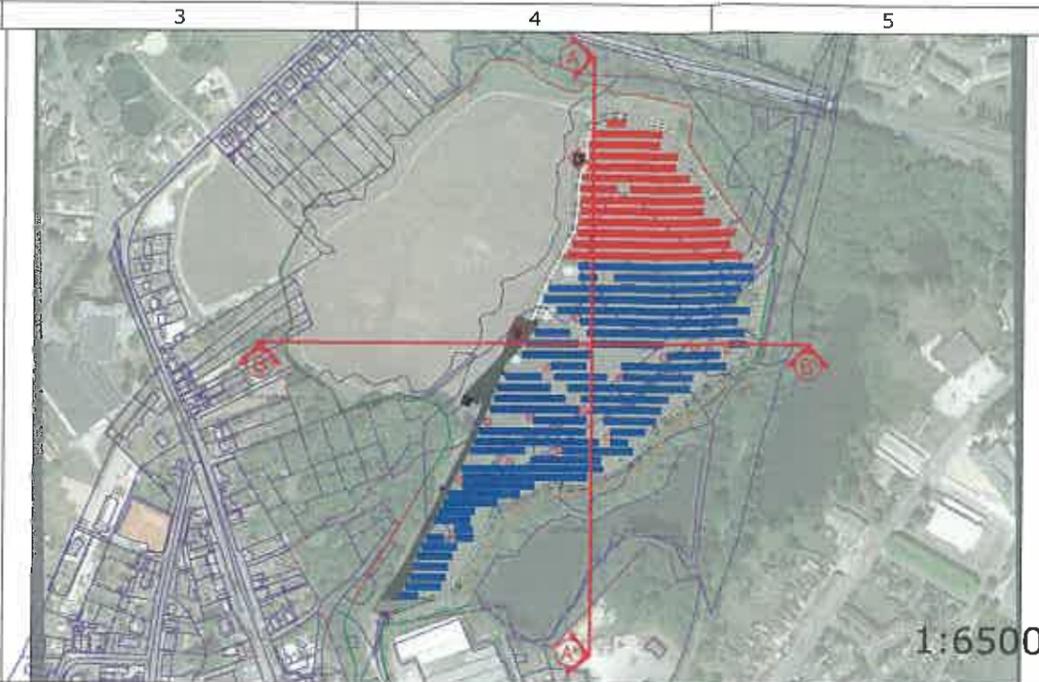
Coupe A-A' zoom sur le projet suite - 1:550



| | |
|---------------------|----------|
| Echelle | Variable |
| Format d'impression | A3 |
| Unité des mesures | Mètres |

| | Date | Nom |
|----------|------------|-----|
| Editeur | 03/02/2020 | LLE |
| Contrôle | 04/02/2020 | AFI |

Frédérique LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Saint-Jacques
38000 GRENOBLE
Tel: 04 76 82 54 90
Fax: 04 76 82 54 90



Projet photovoltaïque

SARL CPV SUN 40
47 Rue J.A. Schumpeter
34470 Perols

PC3a
Coupe du terrain et des constructions

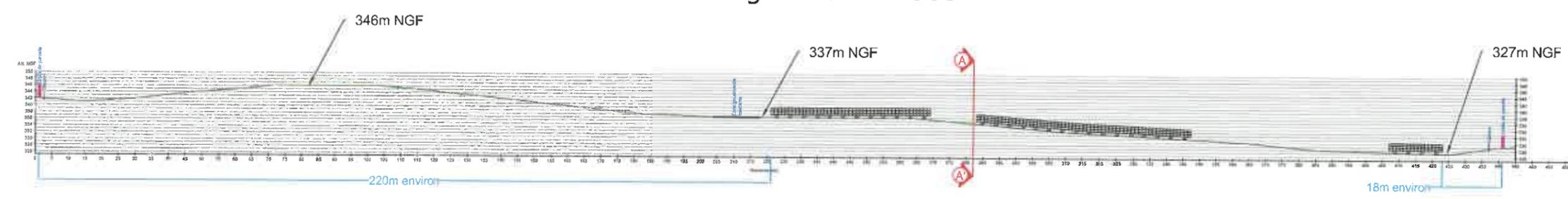
| | |
|-------------|---|
| Référence | LES ECRASEES |
| Commune | MONTCHANIN (71) |
| Sections | C et D |
| Parcelle(s) | C : 136, 150 à 154, 301, 313 à 315, 317, 323, 340, 345, 346, 383, 449, 452, 455, 456, 459 D : 31 à 36, 39, 42 à 48, 51, 56, 59, 62, 65, 74, 118, 119, 122, 124, 126, 128, 130, 132 |



Informations

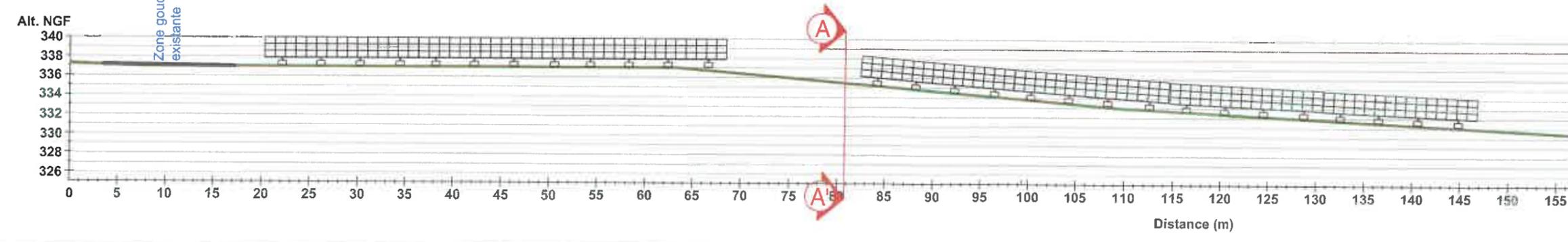
| | |
|------------------|----------|
| Surface clôturée | 13,82 ha |
|------------------|----------|

B-B' globale - 1:1500

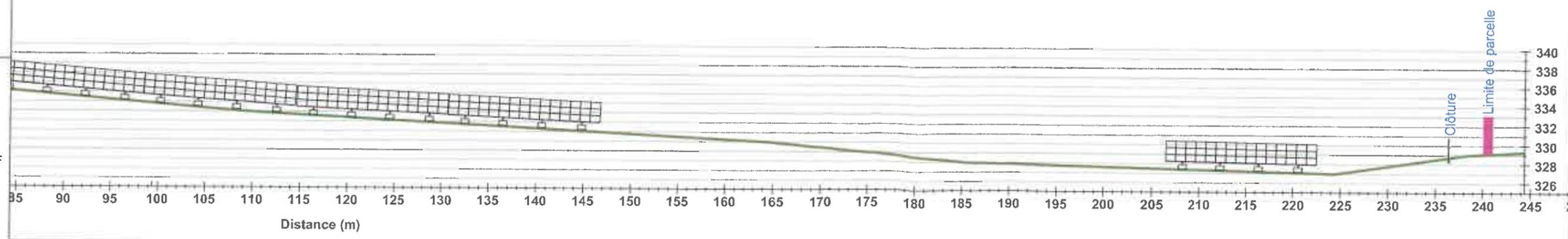


- Poste de livraison
- Postes transformateur
- Terrain projet
- Terrain naturel
- Panneau incliné à 20°

Coupe B-B' zoom sur le projet - 1:500



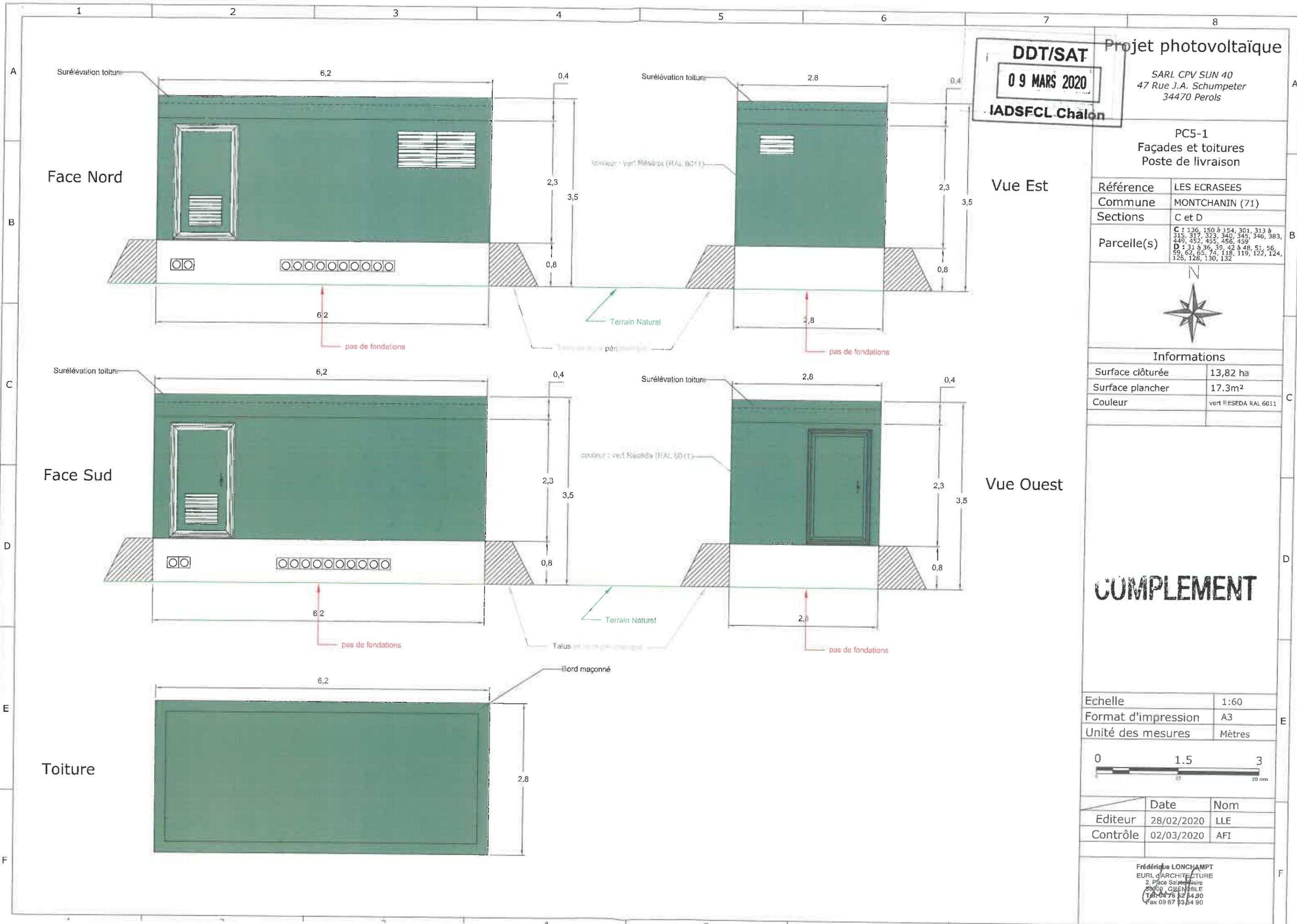
Coupe B-B' zoom sur le projet suite - 1:500



| | |
|---------------------|----------|
| Echelle | Variable |
| Format d'impression | A3 |
| Unité des mesures | Mètres |

| | Date | Nom |
|----------|------------|-----|
| Editeur | 03/02/2020 | LLE |
| Contrôle | 04/02/2020 | AFI |

Frédéric LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Saint-Jacques
37000 GRENOBLE
Tél. 04 76 52 54 90
Fax 09 87 53 54 90



DDT/SAT
09 MARS 2020
IADSFCL Chalons

Projet photovoltaïque
 SARL CPV SUN 40
 47 Rue J.A. Schumpeter
 34470 Perols

PC5-1
Façades et toitures
Poste de livraison

| | |
|-------------|---|
| Référence | LES ECRASEES |
| Commune | MONTCHANIN (71) |
| Sections | C et D |
| Parcelle(s) | C : 136, 150 à 154, 301, 313 à 315, 317, 323, 340, 345, 346, 383, 449, 452, 455, 456, 459 D : 31 à 36, 39, 42 à 48, 51, 56, 59, 62, 65, 74, 118, 119, 122, 124, 126, 128, 130, 132 |



| Informations | |
|------------------|-----------------------|
| Surface clôturée | 13,82 ha |
| Surface plancher | 17,3m ² |
| Couleur | vert #ESEDAL RAL 6011 |

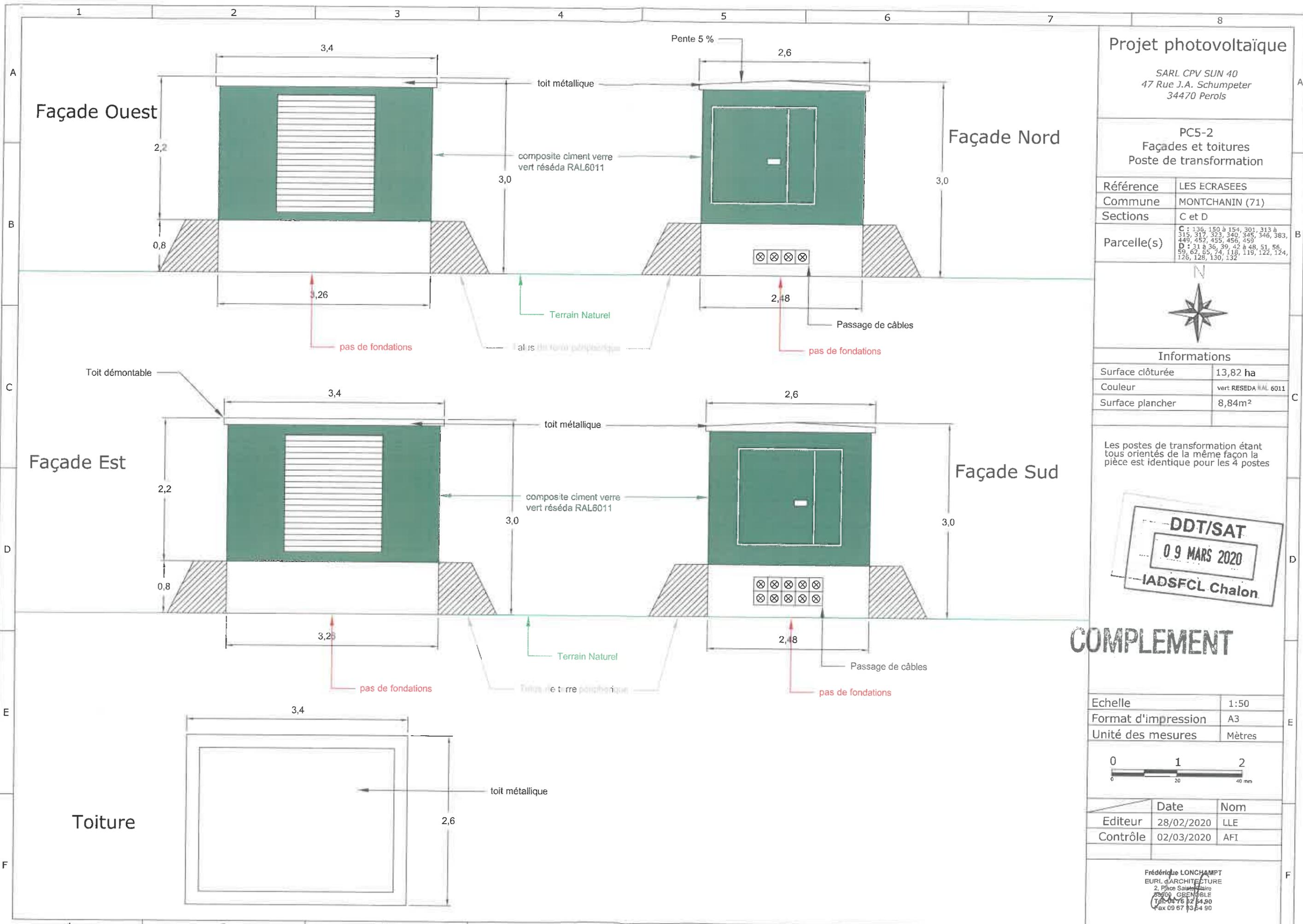
COMPLEMENT

| | |
|---------------------|--------|
| Echelle | 1:60 |
| Format d'impression | A3 |
| Unité des mesures | Mètres |



| | | |
|----------|------------|-----|
| | Date | Nom |
| Editeur | 28/02/2020 | LLE |
| Contrôle | 02/03/2020 | AFI |

Frédérique LONCHAMPT
 EURL d'ARCHITECTURE
 2, Place Saint-Jacques
 38000 GRENOBLE
 Tél. 04 76 52 54 90
 Fax 09 67 93 54 90



Projet photovoltaïque

SARL CPV SUN 40
47 Rue J.A. Schumpeter
34470 Perols

PC5-2
Façades et toitures
Poste de transformation

| | |
|-------------|---|
| Référence | LES ECRASEES |
| Commune | MONTCHANIN (71) |
| Sections | C et D |
| Parcelle(s) | C : 136, 150 à 154, 301, 313 à 315, 317, 323, 340, 345, 346, 383, 449, 452, 455, 456, 459 D : 31 à 36, 39, 42 à 48, 51, 56, 59, 62, 65, 74, 118, 119, 122, 124, 126, 128, 130, 132 |



Informations

| | |
|------------------|----------------------|
| Surface clôturée | 13,82 ha |
| Couleur | vert RESEDA RAL 6011 |
| Surface plancher | 8,84m ² |

Les postes de transformation étant tous orientés de la même façon la pièce est identique pour les 4 postes



COMPLEMENT

| | |
|---------------------|--------|
| Echelle | 1:50 |
| Format d'impression | A3 |
| Unité des mesures | Mètres |



| | Date | Nom |
|----------|------------|-----|
| Editeur | 28/02/2020 | LLE |
| Contrôle | 02/03/2020 | AFI |

Frédéric LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Saint-Jacques
39000 GRENÔBLE
Tél : 04 78 62 14 90
Fax : 04 78 62 14 90

Projet photovoltaïque

SARL CPV SUN 40
47 Rue J.A. Schumpeter
34470 Perols

PC5-3a
Façades et toitures
Structure support et modules
photovoltaïque sur pieux

| | |
|-----------|-----------------|
| Référence | LES ECRASEES |
| Commune | MONTCHANIN (71) |
| Sections | C et D |

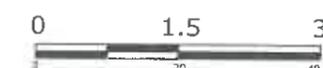
| | |
|-------------|---|
| Parcelle(s) | C : 136, 150 à 154, 301, 313 à 315, 317, 323, 340, 345, 346, 383, 449, 452, 455, 456, 459 |
| | D : 31 à 36, 39, 42 à 48, 51, 56, 59, 62, 65, 74, 118, 119, 122, 124, 126, 128, 130, 132 |



Informations

| | |
|-------------------------|-----------------------|
| Surface clôturée | 13,82 ha |
| Couleur des panneaux | Bleu teinte naturelle |
| Couleur structure acier | RAL 9007 |

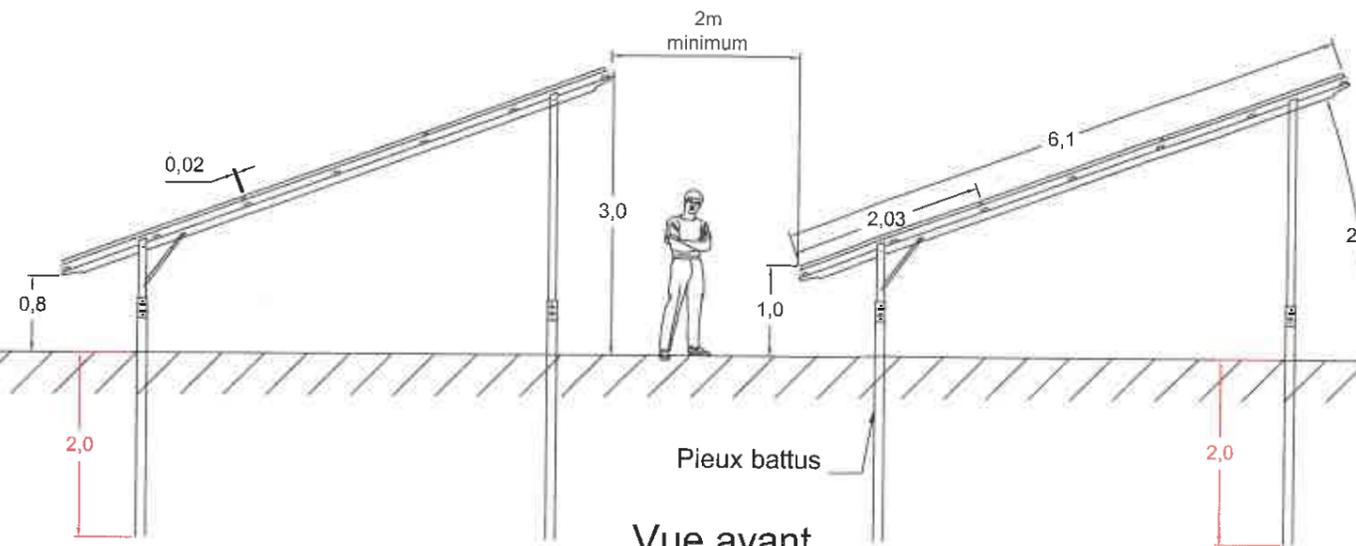
| | |
|---------------------|--------|
| Echelle | 1:75 |
| Format d'impression | A3 |
| Unité des mesures | Mètres |



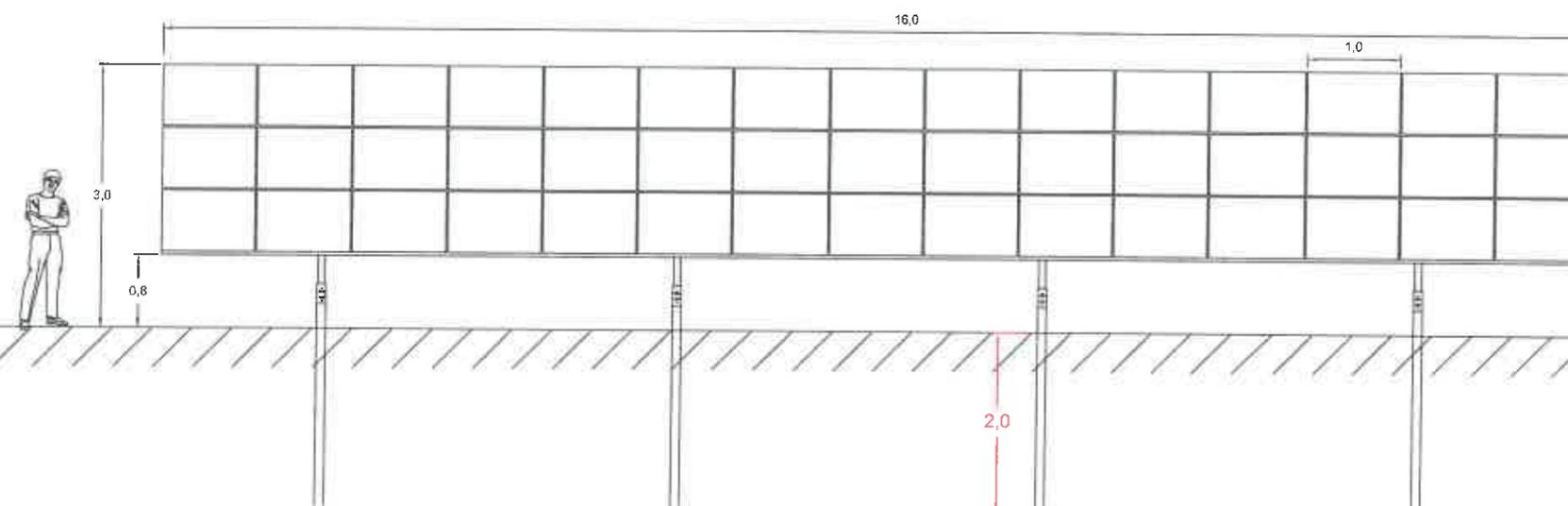
| | Date | Nom |
|----------|------------|-----|
| Editeur | 03/02/2020 | LLE |
| Contrôle | 04/02/2020 | AFI |

Frédérique LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Saint-Jacques
38000 GRENOBLE
Tel. 04 76 82 84 90
Fax 09 67 83 84 90

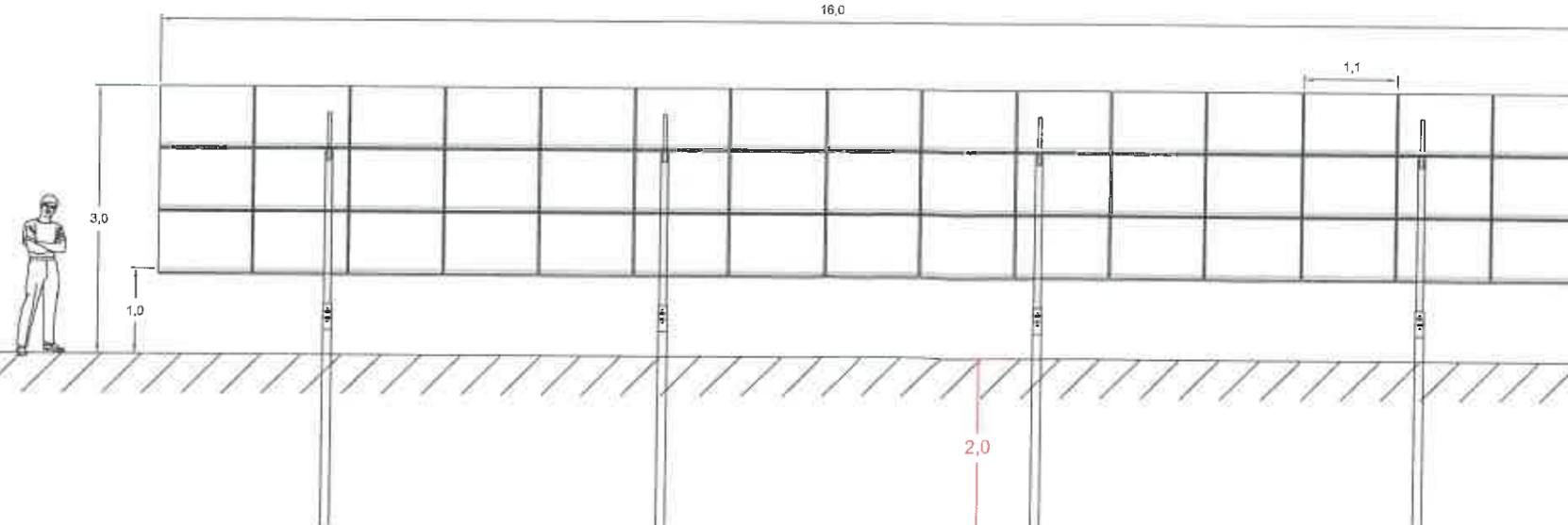
Vue de profil



Vue avant



Vue arrière



Pieux battus

Projet photovoltaïque

SARL CPV SUN 40
47 Rue J.A. Schumpeter
34470 Perols

PC5-3b
Façades et toitures
Structure support et modules
photovoltaïques sur plots

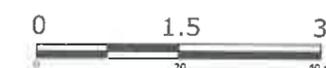
| | |
|-------------|---|
| Référence | LES ECRASEES |
| Commune | MONTCHANIN (71) |
| Sections | C et D |
| Parcelle(s) | C : 136, 150 à 154, 301, 313 à 315, 317, 323, 340, 345, 346, 383, 449, 452, 455, 456, 459 D : 31 à 36, 39, 42 à 48, 51, 56, 59, 62, 65, 74, 118, 119, 122, 124, 126, 128, 130, 132 |



Informations

| | |
|-------------------------|-----------------------|
| Surface clôturée | 13,82 ha |
| Couleur des panneaux | Bleu teinte naturelle |
| Couleur structure acier | RAL 9007 |

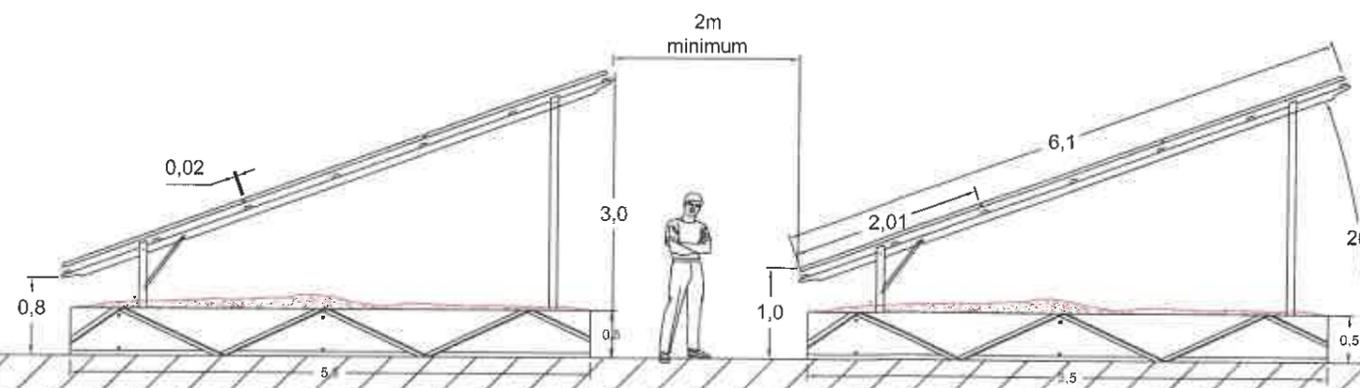
| | |
|---------------------|--------|
| Echelle | 1:75 |
| Format d'impression | A3 |
| Unité des mesures | Mètres |



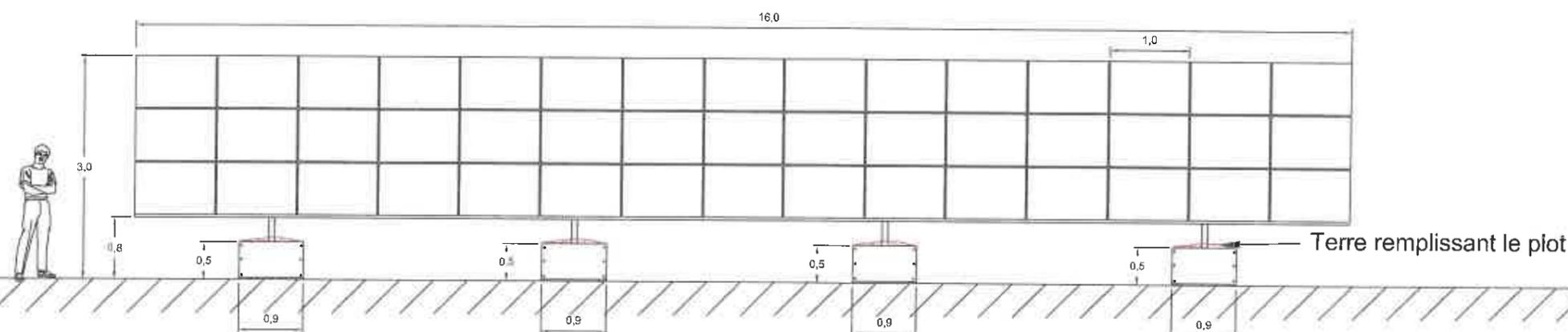
| | Date | Nom |
|----------|------------|-----|
| Editeur | 03/02/2020 | LLE |
| Contrôle | 04/02/2020 | AFI |

Frédéric LONCHAMPT
EURL ARCHITECTURE
2, Place Saint-Jacques
37000 TOULOUSE
Tél : 05 61 22 54 90
Fax : 05 67 13 54 90

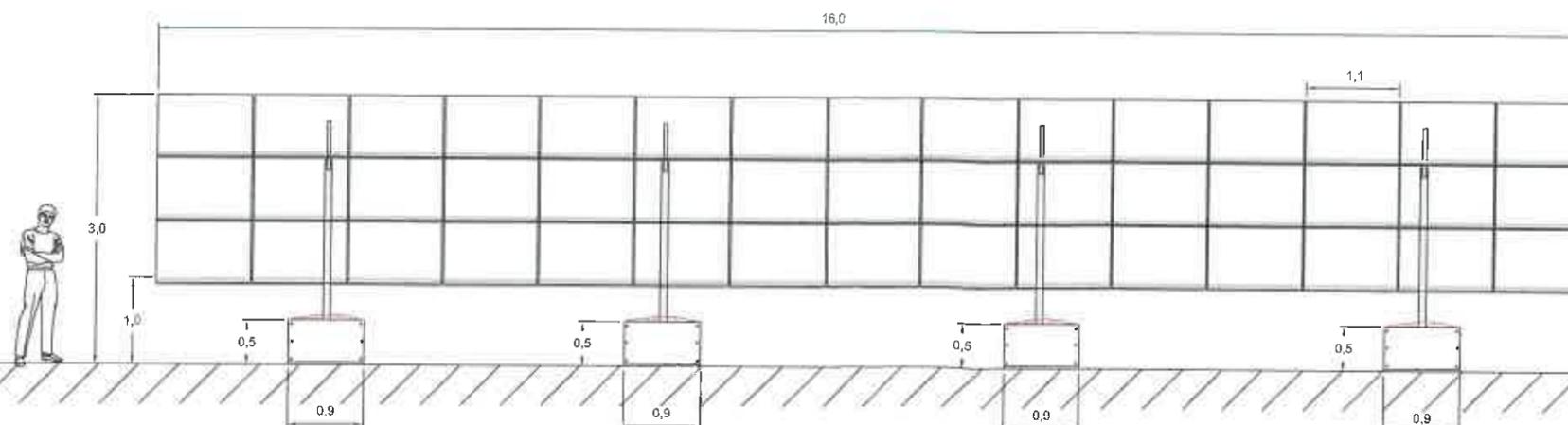
Vue de profil

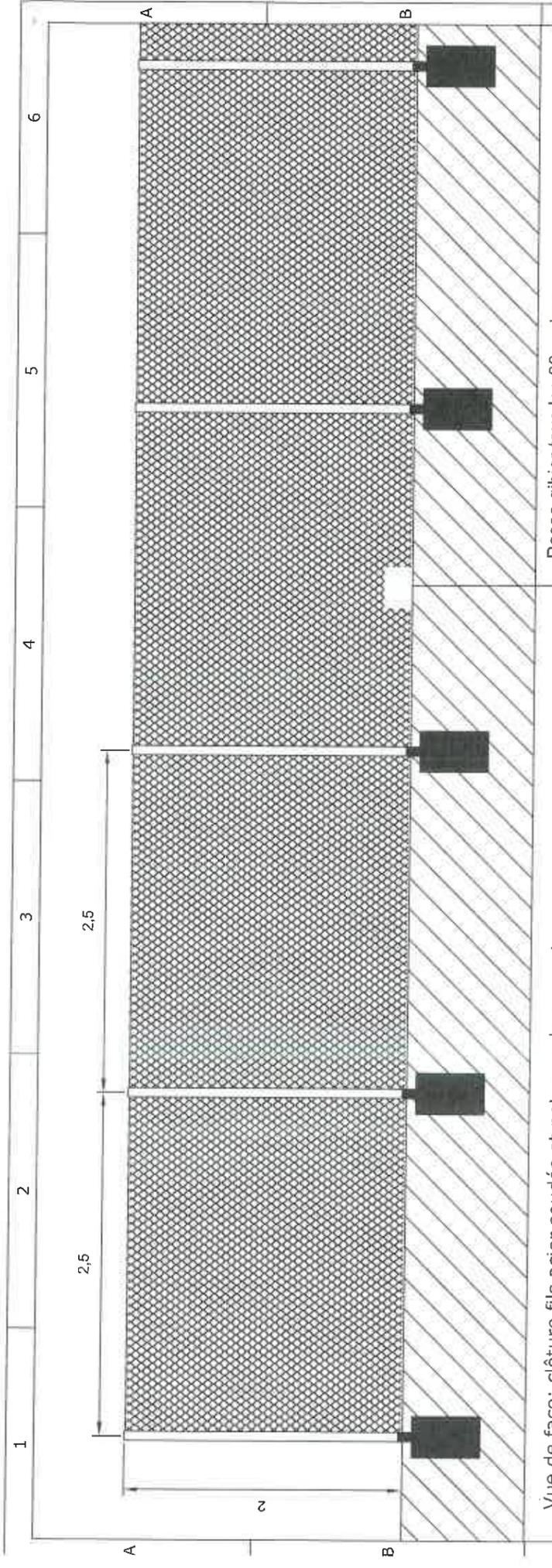


Vue avant

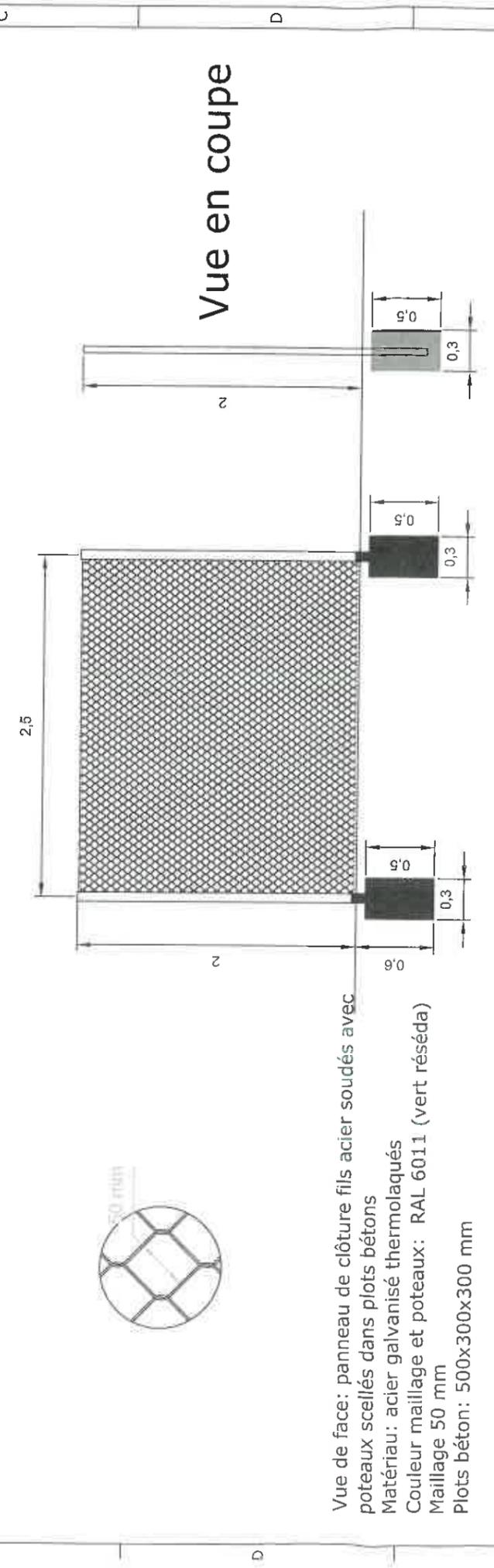


Vue arrière



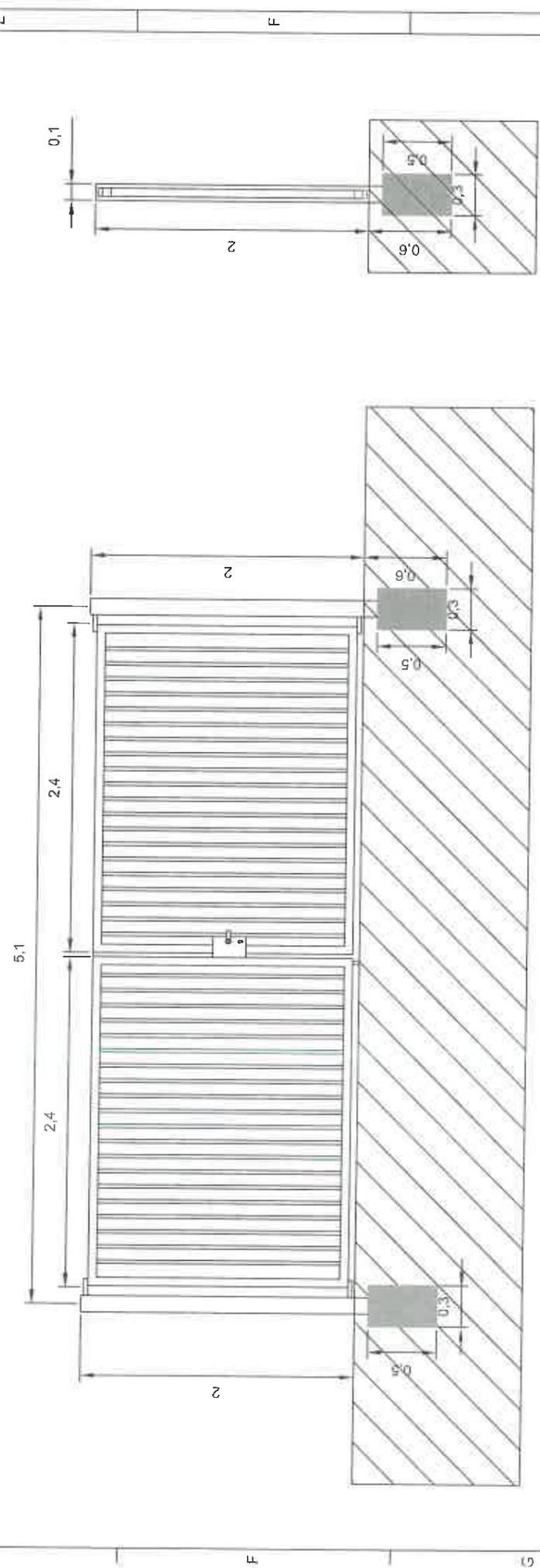


Vue de face: clôture fils acier soudés et poteaux de support
 Matériau: acier galvanisé thermolaqués
 Couleur: Acier galvanisé RAL 6011 (vert réséda)
 système occultant : bande naturelle ou brise vue



Vue en coupe

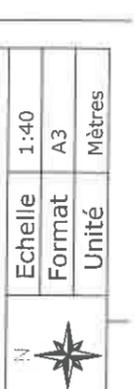
Vue de face: panneau de clôture fils acier soudés avec poteaux scellés dans plots bétons
 Matériau: acier galvanisé thermolaqués
 Couleur maillage et poteaux: RAL 6011 (vert réséda)
 Maillage 50 mm
 Plots béton: 500x300x300 mm



Vue de face

Vue de face: portail pivotant à double vantaux avec poteaux scellés dans plots béton
 Matériau: acier galvanisé thermolaqué
 Couleur: Acier galvanisé RAL 6011 (vert réséda)

| Projet photovoltaïque | | Informations | |
|---|--|---|------------|
| Référence | LES ECRASEES | Surface clôturée | 13,82 ha |
| Commune | MONTCHANIN (71) | | |
| Section | C et D | | |
| Parcelle(s) | C : 136, 150 à 154, 301, 313 à 315, 317, 323, 340, 345, 346, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500 | Date | Nom |
| | | | 03/02/2020 |
| | | 04/02/2020 | AFT |
| | | Editeur | |
| | | Contrôle | |
| SARL CPV SUN 40 47 Rue J.A. Schumpeter 34470 Perols | | Frédérique LONCHAMPT BUREAU D'ARCHITECTURE 2, Place Saint-Jacques 37000 GRENOBLE Tél: 04 76 82 54 90 Fax: 09 67 83 54 90 | |



Echelle 1:40
 Format A3
 Unité Mètres



Projet photovoltaïque

SARL CPV SUN 40
47 Rue J.A. Schumpeter
34470 Perols

PC5-5 Plan de toiture

| | |
|-------------|---|
| Référence | LES ECRASEES |
| Commune | MONTCHANIN (71) |
| Sections | C et D |
| Parcelle(s) | C : 136, 150 à 154, 301, 313 à 315, 317, 323, 340, 345, 346, 383, 449, 452, 455, 456, 459 D : 31 à 36, 39, 42 à 48, 51, 56, 59, 62, 65, 74, 118, 119, 122, 124, 126, 128, 130, 132 |



Informations

| | |
|------------------|----------|
| Surface clôturée | 13,82 ha |
|------------------|----------|

- Poste de livraison
- Poste de transformation
- Unité foncière
- Limites cadastrales
- Rangée de panneaux photovoltaïques
- Rangée de panneaux photovoltaïques avec pieux
- Clôture existante
- Clôture à créer si besoin
- Clôture sans modification du sol à créer si besoin
- Voirie périphérique
- Voirie semi-perméable
- Aire de déchargement
- Conduite Biogaz
- Zone tampon 4m
- Puits de biogaz
- Zone tampon du drain de lixiviat de 4m

| | |
|---------------------|--------|
| Echelle | 1:2000 |
| Format d'impression | A3 |
| Unité des mesures | Mètres |



| | Date | Nom |
|----------|------------|-----|
| Editeur | 03/02/2020 | LLE |
| Contrôle | 04/02/2020 | AFI |

Frédérique LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Saint-Jacques
37000 GRENOBLE
Tél. 04 76 82 54 90
Fax 09 67 33 54 90

SARL CPV SUN 40

47 Rue J.A.Schumpeter
34 470 PEROLS

Tel : 04 67 64 99 60

Fax : 04 67 73 24 30

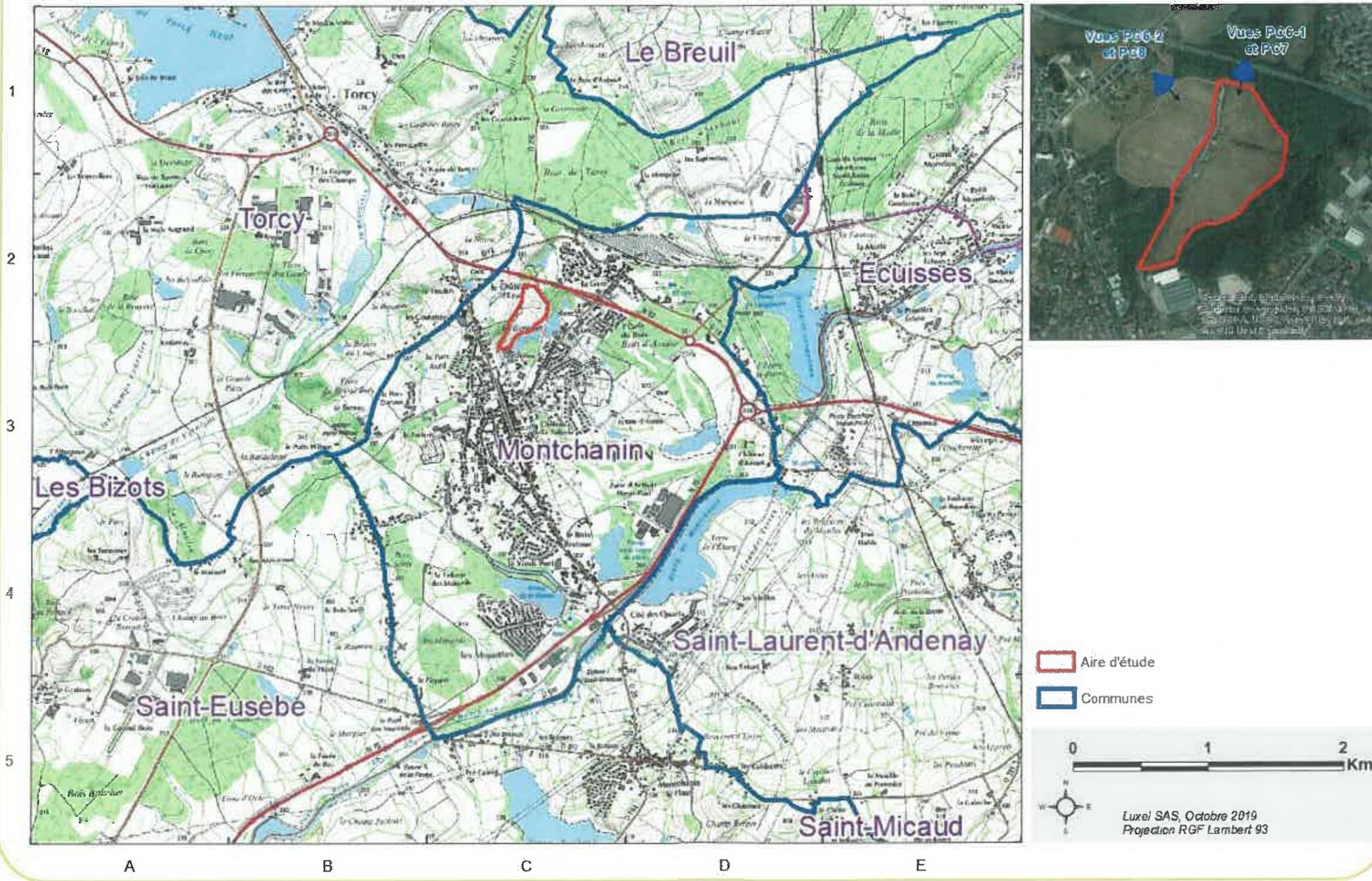
**PC 06 : Insertion du projet de
construction dans son environnement**

**Commune de Montchanin
Lieu-dit "Les écrasées"**

Frédérique LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Sainte Claire
38000 GRENOBLE
Tel: 04 76 62 64 90
Fax 09 67 83 64 90

PC01 - Localisation du projet

Projet de parc photovoltaïque de la commune de MONTCHANIN (71)



Aire d'étude
Communes



Luxel SAS, Octobre 2019
Projection RGF Lambert 93

Frédérique LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Sainte Claire
38000 GRENOBLE
Tel: 04 76 52 54 90
Fax 09 67 93 54 90

PC6-1 – Insertion du projet vue proche



Frédérique LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Sainte Claire
38000 GRENOBLE
Tel. 04 76 52 54 90
Fax 09 67 83 54 90

PC6-2 – Insertion du projet vue lointaine



Frédérique LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Sainte Claire
38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 52 54 90
Fax 09 67 53 54 90

SARL CPV SUN 40

47 Rue J.A.Schumpeter

34 470 PEROLS

Tel : 04 67 64 99 60

Fax : 04 67 73 24 30

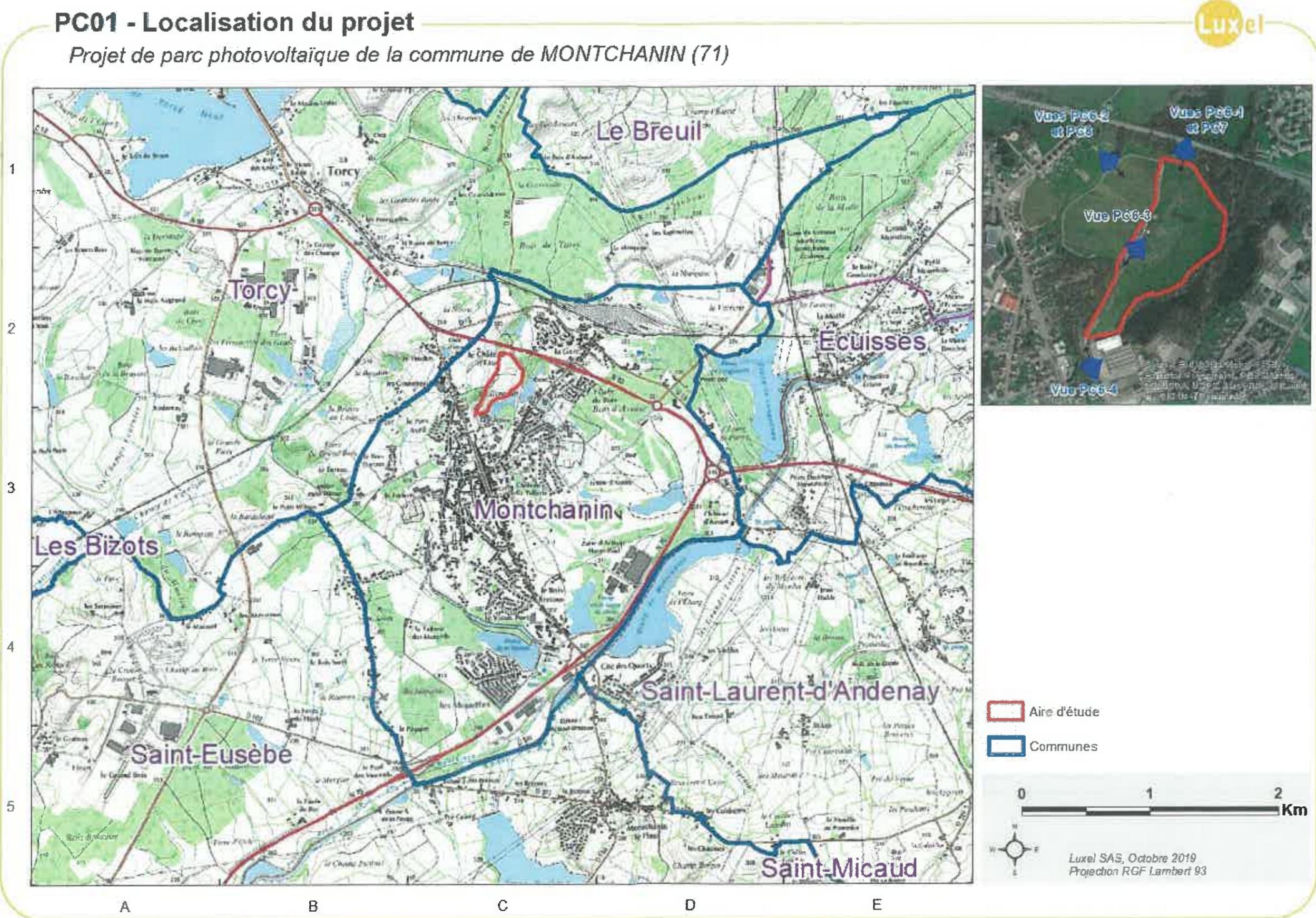


COMPLEMENT

**PC 06 : Insertion du projet de
construction dans son environnement**

**Commune de Montchanin
Lieu-dit "Les écrasées"**

Frédérique LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Sainte Claire
38700 GRENOBLE
Tel. 04 76 62 64 90
Fax 09 67 63 64 90



Frédérique LONCHAMPT
 EURL d'ARCHITECTURE
 2, Place Sainte Claire
 38000 GRENOBLE
 Tél. 04 76 52 54 90
 Fax 09 67 83 54 90

PC6-1 – Insertion du projet vue proche



DDT/SAT
09 MARS 2020
IADSFCL Chalon

COMPLEMENT

Frédérique LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Sainte Claire
38000 GRENOBLE
Tel. 04 76 52 54 90
Fax 09 67 03 54 90

PC6-2 – Insertion du projet vue lointaine



Frédérique LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Sainte Claire
38000 GRENOBLE
Tél: 04 76 52 54 90
Fax 09 67 33 54 90

PC6-3 – Insertion du projet dans le parc



DDT/SAT
09 MARS 2020
IADSFCL Chalon

COMPLEMENT

Frédérique LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Sainte Claire
38000 GRENOBLE
Tel. 04 76 52 54 90
Fax 09 67 83 54 90

PC6-4 – Insertion du projet depuis l'accès



COMPLEMENT

DDT/SAT
09 MARS 2020
IADSFCL Chalon

Frédérique LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Sainte Claire
38000 GRENOBLE
Tel. 04 76 52 54 90
Fax 09 67 03 54 90

SARL CPV SUN 40

47 Rue J.A.Schumpeter
34 470 PEROLS

Tel : 04 67 64 99 60

Fax : 04 67 73 24 30

PC 7 : Photographies permettant de situer le terrain dans son environnement

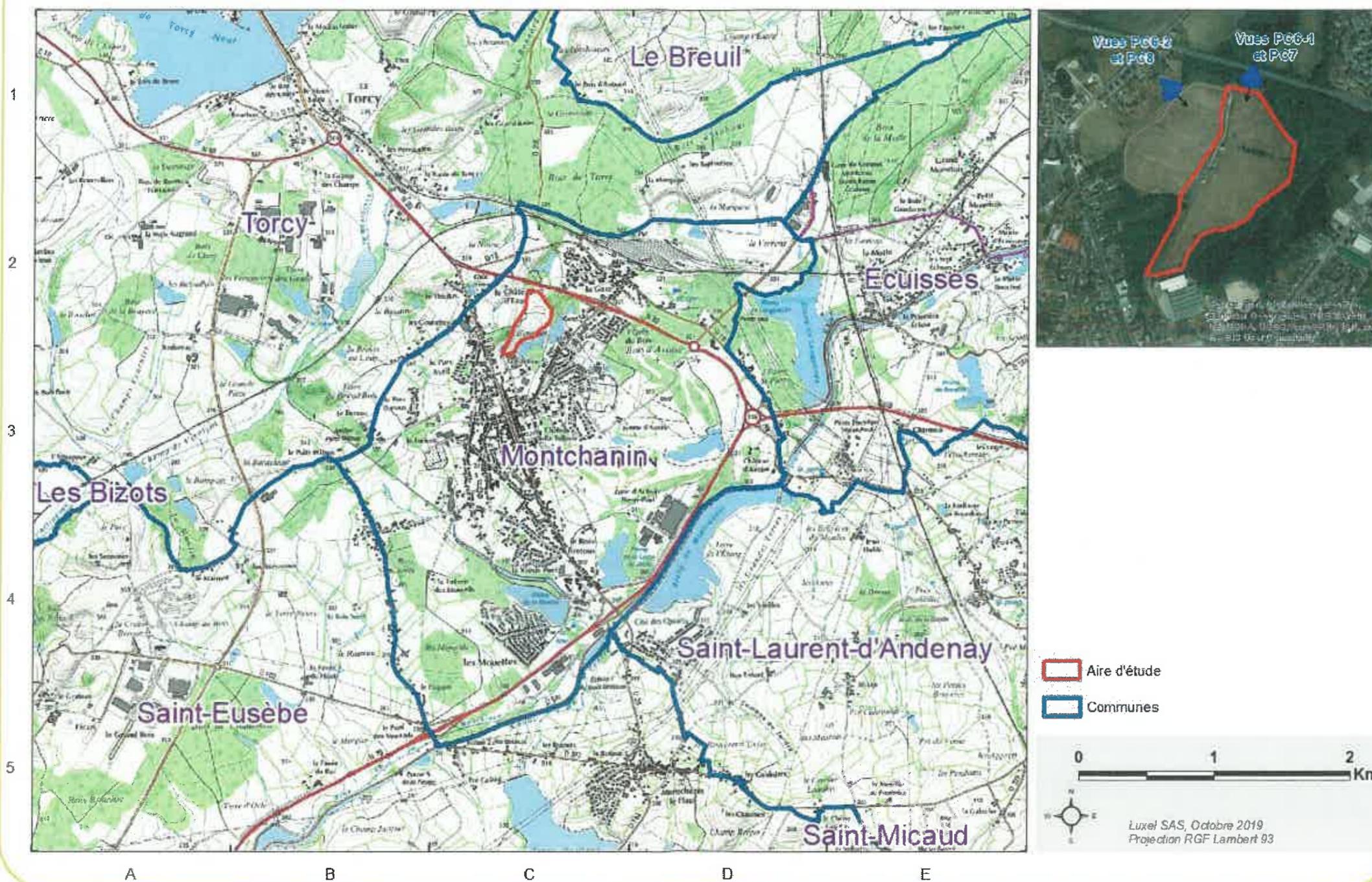
Commune de Montchanin

Lieu-dit "Les écrasées"

Frédérique LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Sainte Claire
38000 GRENOBLE
Tel: 04 76 82 54 90
Fax 09 67 83 54 90

PC01 - Localisation du projet

Projet de parc photovoltaïque de la commune de MONTCHANIN (71)



- Aire d'étude
- Communes



Frédérique LONCHAMPT
 EURL d'ARCHITECTURE
 2, Place Sainte-Claire
 38000 GRENOBLE
 Tél. 04 76 52 54 90
 Fax 09 67 43 54 90

PC7 - Photographie du terrain dans son environnement proche



Frédérique LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Sainte Claire
38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 52 54 90
3/3 Fax 09 67 83 54 90

SARL CPV SUN 40

47 Rue J.A.Schumpeter

34 470 PEROLS

Tel : 04 67 64 99 60

Fax : 04 67 73 24 30

PC 08 : Photographies permettant de situer le terrain dans son environnement

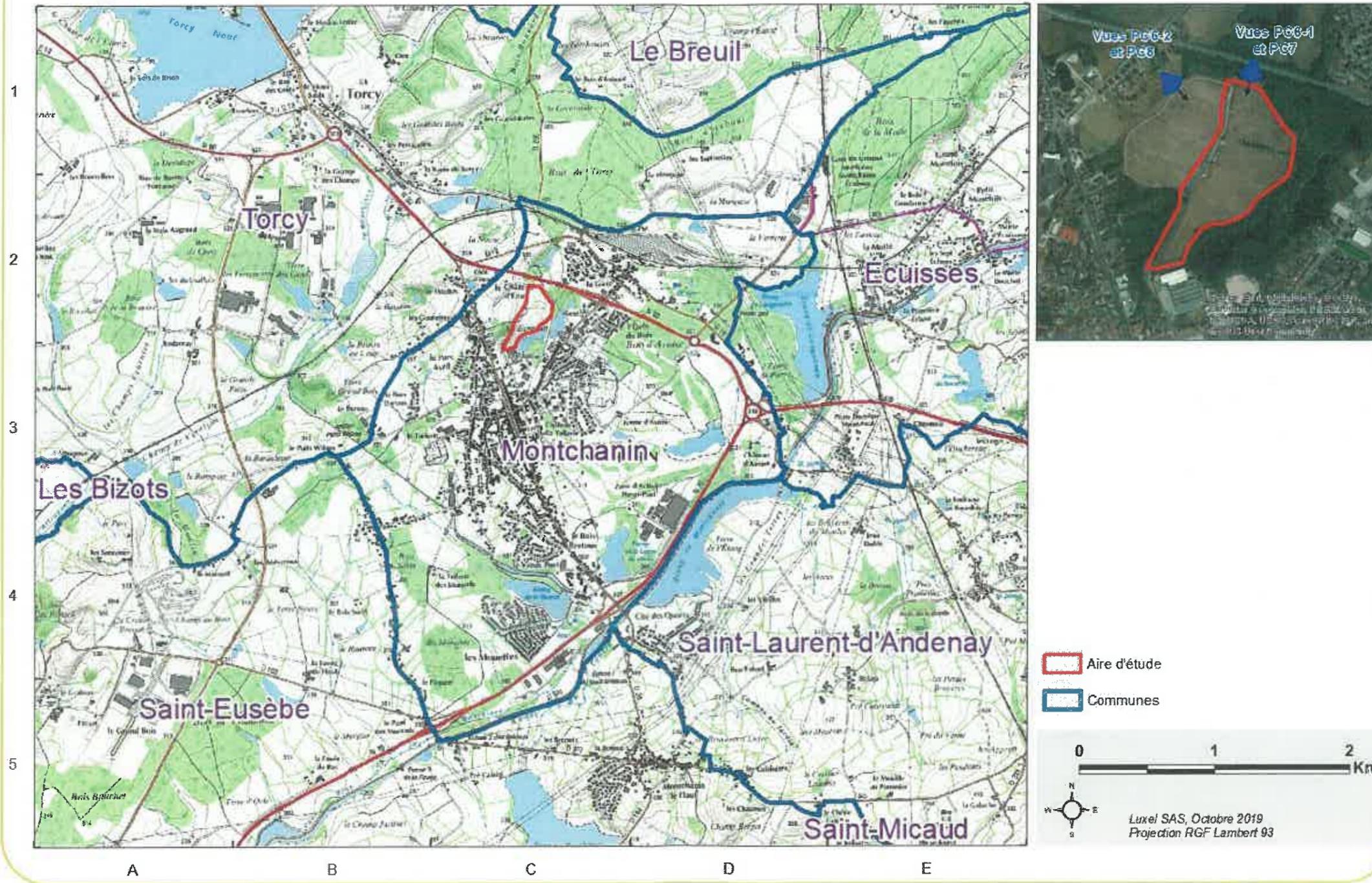
Commune de Montchanin

Lieu-dit "Les écrasées"

Frédérique LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Sainte Claire
38000 GRENOBLE
Tel: 04 76 52 54 90
Fax 09 67 33 54 90

PC01 - Localisation du projet

Projet de parc photovoltaïque de la commune de MONTCHANIN (71)



PC8 - Photographie du terrain dans son environnement lointain



Frédérique LONCHAMPT
EURL d'ARCHITECTURE
2, Place Sainte Claire
38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 52 54 90
Fax 09 67 53 54 90

